



PROJET D'ETABLISSEMENT 2026 / 2030

**Conservatoire à Rayonnement
Communal (CRC)**

Conseil Municipal du 24 juin 2026



SOMMAIRE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026–2030

Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville

1. PRÉAMBULE INSTITUTIONNEL

1.1. Mot du Maire

1.2. Mot de l'Élue déléguée à la Culture

1.3. Mot de la Direction

1.4. Cadre réglementaire du classement (DRAC / SNOP / Code de l'éducation)

1.5. Méthodologie d'élaboration du projet

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET INSTITUTIONNEL

2.1. Présentation du territoire

- Données socio-démographiques
- Enjeux éducatifs et culturels

2.2. Positionnement du conservatoire

- Historique et évolution
- Inscription dans la politique culturelle municipale

2.3. Diagnostic interne

- Effectifs (élèves, disciplines, cycles)
- Ressources humaines
- Moyens matériels et équipements

2.4. Diagnostic externe

- Partenariats existants
- Inscription dans les réseaux territoriaux

2.5. Analyse SWOT

- Forces
- Faiblesses
- Opportunités
- Risques

3. BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT PRÉCÉDENT (2017–2020)

3.1. Axes stratégiques antérieurs

3.2. Réalisations majeures

3.3. Écarts et limites

3.4. Enseignements pour le nouveau projet

4. AMBITION ET POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

4.1. Vision politique et culturelle

4.2. Rôle du conservatoire dans le territoire

4.3. Valeurs pédagogiques

- Accessibilité
- Exigence artistique
- Inclusion
- Innovation

4.4. Contribution aux politiques publiques

- Éducation Artistique et Culturelle
- Cohésion sociale
- Parcours éducatif global

5. AXES STRATÉGIQUES DU PROJET 2026–2030

AXE 1 — Garantir des parcours exigeants, accessibles et adaptés à tous les publics (FORMER)

AXE 2 — Mettre la pratique collective, la création et les pédagogies contemporaines au cœur du conservatoire (PRATIQUER/CRÉER/ INNOVER)

AXE 3 — Faire du conservatoire un acteur central de la politique culturelle, éducative et territoriale (RAYONNER)

6. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

6.1. Structuration des enseignements

- Musique
- Danse
- Théâtre
- Arts plastiques

6.2. Parcours élèves

- Parcours diplômant
- Parcours non diplômant
- Pratiques amateurs

6.3. Pratiques collectives obligatoires

6.4. Modalités d'évaluation

6.5. Projets pédagogiques transversaux

7. ACTION CULTURELLE ET DIFFUSION

7.1. Programmation artistique

7.2. Projets transversaux

7.3. Actions hors les murs

7.4. Contribution à la vie culturelle locale

8. PARTENARIATS ET ANCRAGE TERRITORIAL

8.1. Éducation nationale

8.2. Structures culturelles

8.3. Associations

8.4. Intercommunalité

8.5. Réseaux professionnels

9. MOYENS ET RESSOURCES

9.1. Ressources humaines

- Organisation
- Évolution des postes

9.2. Moyens financiers

- Budget de fonctionnement
- Investissements

9.3. Équipements et locaux

- État existant
- Projet de développement

10. GOUVERNANCE ET PILOTAGE

10.1. Organisation interne

10.2. Instances de concertation

10.3. Pilotage stratégique

10.4. Outils de gestion

11. ÉVALUATION ET INDICATEURS

11.1. Indicateurs quantitatifs

11.2. Indicateurs qualitatifs

11.3. Modalités d'évaluation annuelle

11.4. Bilan à mi-parcours

12. PLAN D' ACTIONS ET RÉTROPLANNING

12.1. Plan d'actions détaillé par axe

12.2. Priorisation

12.3. Calendrier 2026–2030

12.4. Estimation budgétaire

ANNEXES

- Organigramme
- Règlement des études
- Règlement intérieur

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026–2030

Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC)

1. PRÉAMBULE INSTITUTIONNEL

1.1. Mot du Maire

Goussainville est une ville qui avance, une ville qui se transforme et qui fait le choix d'investir dans ce qui rassemble, émancipe et prépare l'avenir. La culture est pleinement au cœur de cette ambition.

À travers ce Projet d'Établissement 2026-2030, notre Conservatoire à Rayonnement Communal affirme plus que jamais sa place dans la vie de notre commune. Accessible à tous, il permet à chaque habitant, quel que soit son âge, son parcours ou sa situation, de découvrir, pratiquer et partager les arts.

Musique, danse, théâtre et arts plastiques y trouvent un espace d'expression, d'apprentissage et de transmission. Le conservatoire accompagne les parcours de nos enfants et de nos jeunes, soutient les pratiques amateurs, révèle les talents et contribue chaque jour à renforcer le lien entre les habitants.

Le projet que nous portons pour les années à venir repose sur une conviction simple : la culture doit être accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi nous poursuivrons nos efforts en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle, du développement des partenariats avec les écoles et les acteurs du territoire, ainsi que de l'ouverture du conservatoire sur la ville et sur ses habitants.

Cette ambition s'inscrit également dans une perspective plus large avec la réalisation du futur conservatoire. Cet équipement moderne, fonctionnel et fédérateur permettra d'offrir aux élèves, aux enseignants et aux familles des conditions d'accueil à la hauteur des attentes légitimes de notre population. Il constituera une nouvelle étape dans la métamorphose de Goussainville et dans le développement de son offre culturelle.

Je tiens à saluer l'engagement des équipes pédagogiques, administratives et techniques, ainsi que celui des familles, des partenaires et des élèves qui font vivre cet établissement avec passion, exigence et générosité.

À travers ce projet, nous réaffirmons une conviction forte : la culture n'est pas un privilège réservé à quelques-uns. Elle est un droit, un outil d'émancipation et un investissement essentiel pour l'avenir de notre ville.

Le Maire
Abdelaziz HAMIDA

1.2. Mot de l'élue à la culture

La culture participe pleinement à la vitalité de Goussainville. Elle favorise la rencontre, le dialogue, la découverte et l'ouverture aux autres. Elle contribue également à l'épanouissement de chacun et au dynamisme de notre territoire.

Le Conservatoire à Rayonnement Communal est l'un des acteurs majeurs de cette ambition municipale. Par la diversité de ses enseignements en musique, danse, théâtre et arts plastiques, il permet aux habitants de tous âges de découvrir une pratique artistique, de développer leur créativité et de s'engager dans un parcours d'apprentissage exigeant et enrichissant.

Ce Projet d'Établissement 2026-2030 traduit notre volonté de poursuivre cette dynamique en faisant du conservatoire un lieu toujours plus ouvert, accessible et ancré dans la vie locale. Il affirme l'importance de l'Éducation Artistique et Culturelle auprès des enfants et des jeunes, renforce les liens avec les établissements scolaires, les associations et les acteurs culturels, et favorise les passerelles entre les différentes disciplines artistiques.

Nous souhaitons que chaque habitant puisse trouver sa place au sein du conservatoire. Cette ambition implique de rester attentifs à la diversité des parcours, aux attentes des familles et aux évolutions de notre société. L'exigence artistique doit toujours s'accompagner de proximité, de bienveillance et d'égalité d'accès.

Les années à venir seront également marquées par la perspective du futur conservatoire. Cet équipement constituera un outil précieux pour accompagner le développement culturel de notre ville, accueillir davantage de publics et offrir aux élèves comme aux enseignants des conditions de pratique adaptées aux enjeux de demain.

Je tiens à remercier chaleureusement la direction, les équipes pédagogiques, administratives et techniques, ainsi que les élèves et leurs familles, dont l'engagement quotidien contribue au rayonnement de cet établissement.

À travers ce projet, nous réaffirmons notre ambition de faire de la culture un levier de réussite, de rencontre et d'émancipation au service de tous les habitants de Goussainville.

**L'élue déléguée à la Culture
Colette CHILACHA**

1.3. Mot de la direction

Dans la continuité de l'ambition portée par la municipalité, le présent Projet d'Établissement 2026–2030 fixe le cap du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville pour les années à venir. Il traduit la volonté partagée de consolider un service public culturel exigeant, accessible et pleinement inscrit dans la dynamique de développement de la commune.

Le conservatoire occupe une fonction singulière : celle d'un établissement d'enseignement artistique spécialisé, mais également d'un lieu de vie, de transmission, de création et de rencontres. Il accompagne chaque année des enfants, des adolescents et des adultes dans des parcours diversifiés en musique, danse, théâtre et arts plastiques, tout en contribuant activement à la vie culturelle locale.

Ce projet a été conçu avec pragmatisme et ambition. Il s'appuie sur les acquis des années précédentes, sur l'engagement des équipes, sur l'écoute des besoins du territoire et sur les évolutions attendues par les usagers. Il prend pleinement en compte les orientations nationales portées par le ministère de la Culture en matière d'enseignement artistique spécialisé : qualité pédagogique, diversification des parcours, inclusion, pratiques collectives, coopération territoriale et démocratisation culturelle.

Les objectifs retenus sont clairs : mieux accompagner les parcours des élèves, renforcer l'Éducation Artistique et Culturelle, développer les projets transversaux, favoriser l'accès de tous les publics, moderniser les outils pédagogiques et inscrire davantage le conservatoire dans les réseaux de partenariat.

Cette dynamique s'inscrit également dans une perspective structurante avec le projet de futur conservatoire. Le regroupement des disciplines au sein d'un équipement moderne et adapté constituera un levier majeur pour améliorer les conditions d'enseignement, encourager les croisements artistiques, accueillir de nouveaux publics et renforcer le rayonnement culturel de Goussainville.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pédagogiques, administratives et techniques pour leur professionnalisme et leur investissement quotidien. Leur engagement constitue la première richesse de l'établissement. Je remercie également les élus pour leur confiance et leur soutien constant aux politiques culturelles et éducatives menées sur la commune.

Ce projet d'établissement est une feuille de route réaliste, évolutive et mobilisatrice. Il nous engage collectivement à poursuivre une même ambition : offrir aux habitants de Goussainville un conservatoire à la hauteur des attentes d'aujourd'hui et des enjeux de demain.

**Le directeur du Conservatoire
Jérôme BOUTTE**

1.4. Cadre réglementaire du classement (références DRAC / SNOP)

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville inscrit son action dans le cadre législatif et réglementaire défini par l'État pour les établissements publics d'enseignement artistique spécialisé. Ce cadre garantit la qualité du service public rendu aux usagers, la cohérence des parcours pédagogiques, la qualification des équipes, ainsi que l'ancrage territorial de l'établissement.

Le classement en Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) est attribué par le ministère de la Culture, après instruction du dossier par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) territorialement compétente. En Île-de-France, la DRAC accompagne les collectivités dans leurs démarches de classement, de renouvellement et de développement des conservatoires.

Le présent Projet d'Établissement 2026–2030 constitue le document stratégique de référence présenté dans le cadre du renouvellement de classement du Conservatoire de Goussainville. Il s'inscrit pleinement dans les orientations nationales les plus récentes applicables à l'enseignement artistique spécialisé, notamment celles issues du SNOP actualisé en 2026.

Les principaux textes de référence

Le présent projet d'établissement s'appuie notamment sur les textes suivants :

Code de l'éducation

Article L.216-2 du Code de l'éducation, relatif à l'organisation de l'enseignement artistique spécialisé en partenariat entre l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Arrêté du 19 décembre 2023

Arrêté fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ce texte actualise les exigences nationales applicables aux conservatoires classés.

Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) – 2023

Document cadre du ministère de la Culture définissant les orientations pédagogiques nationales pour l'enseignement spécialisé : organisation des cursus, compétences attendues, diversification des parcours, pratiques collectives, accompagnement des élèves, innovation pédagogique et ouverture territoriale.

Actualisation du SNOP – 2026

Le présent projet intègre également les évolutions introduites par l'actualisation du Schéma National d'Orientation Pédagogique publiée en 2026. Cette nouvelle version renforce plusieurs priorités désormais centrales pour les établissements classés :

- Inclusion et accessibilité des publics
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Prévention des violences et des discriminations
- Diversification des parcours et des esthétiques
- Développement des pratiques collectives
- Prise en compte des transitions numériques et écologiques
- Ouverture territoriale et coopération partenariale
- Accompagnement des pratiques amateurs tout au long de la vie
- Innovation pédagogique et transversalité artistique.

Le Projet d'Établissement 2026–2030 du Conservatoire de Goussainville s'inscrit pleinement dans cette dynamique nationale de modernisation et d'adaptation des conservatoires aux enjeux contemporains du service public culturel.

Charte de l'enseignement artistique spécialisé

Texte de référence rappelant les valeurs fondamentales du service public culturel : égalité d'accès, exigence, diversité, laïcité, transmission, accompagnement des pratiques amateurs et sensibilisation des publics.

Les critères du classement CRC

Le renouvellement du classement repose sur l'évaluation de plusieurs dimensions structurantes :

- Existence d'un projet d'établissement formalisé et actualisé
- Conformité de l'organisation pédagogique aux orientations nationales
- Qualité et diversité de l'offre d'enseignement
- Qualification des équipes pédagogiques et administratives
- Mise en œuvre d'instances de gouvernance et de concertation
- Accessibilité de l'établissement à tous les publics
- Développement des pratiques collectives et de la diffusion
- Partenariats avec l'Éducation nationale, les acteurs culturels et les réseaux territoriaux
- Moyens humains, financiers et matériels adaptés
- Capacité d'évaluation et de pilotage stratégique.

La démarche engagée par Goussainville

Le Projet d'Établissement 2026–2030 constitue la pièce centrale du dossier de renouvellement de classement du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville. Il traduit la volonté municipale de poursuivre le développement d'un établissement structuré, ambitieux et accessible.

Il prend pleinement en compte les évolutions réglementaires les plus récentes, notamment les orientations du SNOP 2026, ainsi que les enjeux contemporains de l'enseignement artistique spécialisé : inclusion, innovation pédagogique, diversification des parcours, coopération territoriale et démocratisation culturelle.

Enfin, il intègre les perspectives de modernisation liées au futur équipement culturel dédié au conservatoire, appelé à accompagner le changement d'échelle de l'établissement pour les années à venir.

1.5. Méthodologie d'élaboration du projet

Le Projet d'Établissement 2026–2030 du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville a été élaboré selon une méthode structurée, participative et prospective, visant à garantir à la fois sa conformité aux attentes du ministère de la Culture, sa cohérence avec les orientations municipales et son adéquation aux besoins réels du territoire.

Ce document constitue à la fois un outil stratégique de pilotage, un cadre de référence pour les équipes et un support de renouvellement du classement de l'établissement auprès de l'État.

Une démarche fondée sur l'évaluation de l'existant

L'élaboration du nouveau projet s'est appuyée sur une analyse approfondie du précédent Projet d'Établissement 2017–2020, afin d'identifier :

- Les réalisations structurantes engagées depuis la précédente période
- Les évolutions réglementaires intervenues depuis le dernier classement
- Les actions consolidées ou pérennisées
- Les points de vigilance et marges de progression
- Les nouveaux besoins apparus sur le territoire.

Ce travail de bilan permet d'inscrire le nouveau projet dans une logique de continuité, d'amélioration continue et de modernisation.

Une prise en compte des nouveaux cadres réglementaires

Le projet a été conçu en intégrant les textes nationaux les plus récents applicables aux conservatoires classés :

- Arrêté du 19 décembre 2023 relatif au classement des établissements
- Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) actualisé en 2026
- Code de l'éducation
- Principes de la charte de l'enseignement artistique spécialisé.

Une attention particulière a été portée aux enjeux désormais centraux : inclusion, égalité femmes-hommes, prévention, parcours individualisés, transition écologique, numérique pédagogique et coopération territoriale.

Une concertation interne et transversale

Le projet repose sur un dialogue associant les différentes composantes de l'établissement et de la collectivité :

- Direction du conservatoire
- Direction de l'action culturelle
- Equipes pédagogiques
- Services administratifs
- Partenaires municipaux concernés
- Echanges avec la gouvernance municipale.

Cette méthode permet de croiser les expertises pédagogiques, administratives, techniques et stratégiques afin de construire un document réaliste, opérationnel et partagé.

Une analyse territoriale objectivée

Le projet prend appui sur les réalités sociales, éducatives, urbaines et culturelles de Goussainville :

- Evolution démographique
- Jeunesse du territoire
- Enjeux de réussite éducative
- Diversité des publics
- Besoin d'accès renforcé à la culture
- Complémentarité avec les équipements existants
- Inscription dans l'environnement intercommunal et métropolitain.

Le conservatoire est ainsi pensé comme un outil structurant des politiques publiques locales.

Une articulation avec les projets municipaux à venir

L'élaboration du projet intègre les perspectives de développement de la commune, notamment :

- Le futur équipement dédié au conservatoire
- Le renforcement de l'Éducation Artistique et Culturelle
- L'évolution de l'offre culturelle municipale
- Les coopérations avec les établissements scolaires, associatifs et institutionnels
- Le rayonnement culturel communal et intercommunal.

Le projet d'établissement anticipe donc les mutations à venir et prépare les conditions de réussite du futur conservatoire.

Une feuille de route opérationnelle et évolutive

Enfin, ce document a été conçu comme un outil vivant, structuré autour :

- D'axes stratégiques clairs
- D'objectifs mesurables
- D'un calendrier de mise en œuvre
- D'indicateurs d'évaluation
- D'une capacité d'adaptation en fonction des besoins futurs.

Il ne constitue pas un document figé, mais une trajectoire de développement au service des habitants, des élèves et des ambitions culturelles de Goussainville.

Une démarche de responsabilité publique

Par cette méthodologie, la Ville de Goussainville affirme sa volonté de disposer d'un conservatoire moderne, exigeant, accessible et durablement reconnu par l'État, en capacité de répondre aux enjeux contemporains de l'enseignement artistique spécialisé.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL INSTITUTIONNEL

2.1. Présentation du territoire

• Données socio-démographiques

Située au nord-est du Val-d'Oise, à proximité immédiate de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles-de-Gaulle et intégrée à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la Ville de Goussainville occupe une position stratégique entre bassin métropolitain, pôles économiques majeurs et dynamiques résidentielles franciliennes. Avec plus de 30 600 habitants, la commune figure parmi les villes les plus importantes du département.

Le territoire se caractérise par une population jeune et familiale.

Les moins de 25 ans représentent près de 39 % des habitants, soit une proportion supérieure aux moyennes départementales, régionales et nationales. Cette réalité constitue un atout majeur pour les politiques publiques éducatives, culturelles et sportives, en créant un fort potentiel de renouvellement des publics et de pratiques artistiques.

Parallèlement, la commune connaît un phénomène progressif de vieillissement démographique. Si la part des seniors demeure inférieure aux moyennes nationales, leur progression régulière appelle une adaptation des services publics, notamment en matière de médiation culturelle, d'accessibilité, de transmission intergénérationnelle et de lutte contre l'isolement.

Goussainville présente également une forte diversité sociale et résidentielle, marquée par la présence de plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville, représentant environ un tiers de la population communale. Cette situation traduit des contrastes socio-économiques internes significatifs et nécessite une action publique différenciée selon les secteurs du territoire.

Les indicateurs socio-économiques soulignent plusieurs fragilités structurelles : revenu médian inférieur aux moyennes départementales et régionales, taux de pauvreté élevé, surreprésentation des catégories populaires, part importante de familles monoparentales et niveau de qualification globalement plus faible que les standards franciliens.

Ces données renforcent la nécessité d'un accès facilité aux services éducatifs et culturels pour tous.

- **Enjeux éducatifs et culturels**

Dans ce contexte, l'éducation artistique et culturelle constitue à Goussainville un levier essentiel de cohésion sociale, d'égalité des chances et de réussite éducative. La jeunesse importante du territoire justifie le développement d'une politique ambitieuse en direction des écoles, collèges, lycées et structures jeunesse, en articulation avec le Projet Éducatif de Territoire.

Les réalités sociales observées sur la commune confirment également le rôle central des équipements culturels municipaux comme espaces d'émancipation, de mixité et de construction citoyenne. Le conservatoire, le théâtre, les espaces culturels de proximité et les actions hors-les-murs doivent ainsi contribuer à réduire les inégalités d'accès aux pratiques artistiques.

Le territoire dispose en outre d'un potentiel important lié à sa diversité culturelle et générationnelle. Cette pluralité constitue une richesse pour développer des projets valorisant les esthétiques multiples, les patrimoines vivants, les pratiques amateurs, les cultures urbaines, les musiques actuelles et les formes émergentes.

La proximité de grands pôles économiques et de transport représente également une opportunité stratégique : partenariats avec les acteurs institutionnels, mécénat, coopérations intercommunales, rayonnement renforcé et attractivité accrue des équipements municipaux.

Enfin, les enjeux futurs portent sur la montée en qualité de l'offre culturelle locale, la modernisation des équipements, l'accompagnement des transitions numériques et écologiques, ainsi que la préparation du futur conservatoire comme équipement structurant du mandat municipal et du rayonnement territorial.

2.2. Positionnement du conservatoire

• Historique et évolution

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville s'inscrit dans une histoire municipale volontariste en faveur de l'accès à la culture, de l'enseignement artistique spécialisé et de la démocratisation des pratiques. Créé pour répondre aux besoins d'une commune en forte croissance démographique, il s'est progressivement structuré comme un établissement public culturel de proximité, au service des habitants, de la jeunesse et du développement local.

Initialement centré sur l'enseignement musical, le conservatoire a connu au fil des années une diversification continue de son offre pédagogique, intégrant successivement la danse, le théâtre puis les arts plastiques, dans une logique pluridisciplinaire conforme aux évolutions nationales des établissements d'enseignement artistique. Cette transformation a permis d'élargir les publics accueillis, de croiser les esthétiques et de renforcer la place de la création collective.

Au cours de la dernière décennie, l'établissement a consolidé son organisation administrative et pédagogique, engagé une modernisation de ses règlements internes, clarifié ses parcours d'études et renforcé son alignement avec les Schémas Nationaux d'Orientations Pédagogiques successifs. Cette dynamique a contribué au maintien de son classement CRC, gage de qualité pédagogique et de reconnaissance institutionnelle par l'État.

Le conservatoire s'est également affirmé comme un acteur majeur de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire, notamment à travers les partenariats avec l'Éducation nationale, les interventions en milieu scolaire, les dispositifs CHAM, les actions inclusives et les projets hors les murs.

Aujourd'hui, l'établissement entre dans une nouvelle phase de son développement. L'élaboration du projet d'établissement 2026–2030, la perspective du renouvellement du classement, ainsi que le projet de futur équipement culturel municipal, ouvrent un cycle stratégique fondé sur la montée en qualité, l'innovation pédagogique et le rayonnement territorial.

• Inscription dans la politique culturelle municipale

Le conservatoire constitue l'un des piliers structurants de la politique culturelle municipale de Goussainville. Par son volume d'activité, sa fréquentation, son impact éducatif et sa présence quotidienne auprès des familles, il représente un service public culturel essentiel, complémentaire de la programmation du Théâtre Sarah Bernhardt et des autres équipements culturels de la ville.

À travers ses missions d'enseignement, de création, de diffusion et de sensibilisation, il participe pleinement aux grandes orientations portées par la municipalité : égalité d'accès à la culture, réussite éducative, cohésion sociale, valorisation de la jeunesse et dynamisation de la vie locale.

Le conservatoire contribue également à l'animation du territoire par de nombreuses restitutions publiques, concerts, spectacles, expositions, auditions et projets partenariaux organisés dans les différents quartiers et équipements municipaux. Il favorise ainsi une présence culturelle régulière, visible et fédératrice au sein de la commune.

Par ailleurs, il joue un rôle déterminant dans les politiques transversales de la collectivité : inclusion des publics en situation de handicap, actions intergénérationnelles, commémorations républicaines, politique de la ville, santé et bien-être par les pratiques artistiques, prévention du décrochage et accompagnement de la jeunesse.

Le projet de nouveau conservatoire, inscrit dans les perspectives du mandat municipal, confirme cette place stratégique. Il traduit la volonté de la collectivité de doter Goussainville d'un équipement à la hauteur de ses ambitions culturelles, éducatives et territoriales, capable de répondre à l'évolution démographique de la ville et de renforcer son attractivité à l'échelle intercommunale.

Ainsi, le conservatoire n'est pas uniquement un lieu d'enseignement spécialisé : il est un levier central de transformation culturelle, éducative et citoyenne du territoire.

2.3. Diagnostic interne

• Effectifs (élèves, disciplines, cycles)

Au titre de l'année scolaire 2025/2026, le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville accueille 525 élèves inscrits, confirmant son rôle de premier équipement municipal d'enseignement artistique spécialisé. Parmi eux, 496 élèves résident à Goussainville et 29 proviennent de communes extérieures, traduisant un rayonnement dépassant le strict cadre communal.

La répartition par disciplines illustre la diversité de l'offre pédagogique :

- Musique : 289 élèves
- Danse : 96 élèves
- Théâtre : 49 élèves
- Arts plastiques : 70 élèves
- CHAM : 76 élèves intégrés au total des effectifs

La musique demeure naturellement le pôle majoritaire, mais la progression des disciplines chorégraphiques, théâtrales et plastiques confirme l'évolution du conservatoire vers un établissement pleinement pluridisciplinaire, en cohérence avec les attentes contemporaines du service public culturel.

La structure des publics montre également une forte féminisation (69 % de filles / 31 % de garçons), particulièrement marquée en danse et en arts plastiques. Cet indicateur invite à poursuivre une politique volontariste de diversification des publics, notamment en direction des garçons, des adolescents et des adultes.

L'organisation pédagogique repose sur les cycles réglementaires de l'enseignement artistique spécialisé, complétés par des dispositifs adaptés : éveil, initiation, parcours diplômants, pratiques collectives, classes à horaires aménagés, projets inclusifs et actions d'éducation artistique et culturelle.

Le dispositif CHAM constitue un axe structurant avec 76 élèves sur 84 places possibles, soit un taux d'occupation élevé.

Il confirme l'attractivité du partenariat Éducation nationale / Conservatoire et justifie les perspectives de développement vers une future CHAD à moyen terme.

- **Ressources humaines (ETP, organisation pédagogique)**

Le conservatoire dispose de 33 agents, répartis comme suit :

- 1 directeur
- 29 enseignants artistiques (Dont 4 responsables de pôle d'enseignement)
- 3 agents administratifs et techniques

L'effectif global représente environ 23,3 ETP, dont :

- 19,3 ETP pédagogiques
- 4 ETP administratifs et techniques

Le volume d'enseignement hebdomadaire atteint 386h45, réparti de la manière suivante :

- Musique : 317h30
- Danse : 33h15
- Théâtre : 20h00
- Arts plastiques : 16h00

Ces données traduisent un établissement fortement mobilisé sur le plan pédagogique, avec un niveau d'activité soutenu au regard des moyens administratifs disponibles.

L'organisation interne repose sur des pôles disciplinaires identifiés, des coordinations pédagogiques, un conseil pédagogique et un conseil d'établissement. Les ajustements opérés en 2025/2026 (réaffectations horaires, recrutements ciblés en formation musicale, consolidation de postes) témoignent d'un pilotage actif visant la continuité pédagogique et la stabilisation des équipes.

Les enjeux RH des prochaines années porteront toutefois sur :

- Le renouvellement progressif de certains profils,
- La fidélisation des enseignants,
- La consolidation des fonctions administratives,
- Le renforcement de l'encadrement intermédiaire,

- L'adaptation des compétences aux nouveaux enjeux (inclusion, numérique, transversalité, nouveaux publics).
- **Moyens matériels et équipements**

Le conservatoire fonctionne aujourd'hui sur plusieurs sites et espaces municipaux, configuration qui a permis son développement mais qui atteint désormais ses limites en termes de lisibilité, de confort d'usage et de mutualisation des moyens.

Les équipements actuels permettent l'accueil des enseignements en musique, danse, théâtre et arts plastiques, ainsi que des restitutions internes. Toutefois, plusieurs besoins structurels sont identifiés :

- Salles spécialisées supplémentaires ;
- Espaces adaptés aux pratiques collectives ;
- Locaux mieux dimensionnés pour les arts plastiques ;
- Espaces de diffusion dédiés ;
- Zones d'accueil du public modernisées ;
- Amélioration acoustique et thermique ;
- Accessibilité renforcée ;
- Outils numériques pédagogiques et administratifs.

L'établissement dispose néanmoins d'un parc instrumental significatif, entretenu régulièrement, notamment dans le cadre de la CHAM (cordes, vents, pratiques collectives), ainsi que de matériels pédagogiques spécifiques selon les disciplines.

Le diagnostic interne confirme ainsi la nécessité stratégique du nouveau conservatoire, projet municipal structurant destiné à regrouper l'ensemble des pratiques sur un site unique, à offrir un auditorium modulable de 180 à 220 places et à améliorer durablement les conditions d'enseignement, de création et de diffusion. Ce futur équipement constitue une condition majeure du changement d'échelle de l'établissement pour la période 2026–2030.

2.4. Diagnostic externe

- **Partenariats existants (Éducation nationale, structures culturelles...)**

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville s'inscrit dans un écosystème partenarial dense, qui constitue l'un de ses principaux leviers de développement. Par la diversité des coopérations engagées, l'établissement dépasse le cadre d'un simple lieu d'enseignement spécialisé pour devenir un acteur structurant des politiques éducatives, culturelles et sociales du territoire.

Le partenariat avec l'Éducation nationale représente l'axe historique et prioritaire de cette dynamique. Il se traduit par la mise en œuvre de nombreux projets en écoles maternelles et élémentaires, touchant chaque année plusieurs dizaines de classes et plus d'un millier d'élèves. Ces interventions associent éveil musical, chant choral, danse, expression corporelle, découverte instrumentale, percussions corporelles et

projets interdisciplinaires. Les groupes scolaires Paul Langevin, Jean Jaurès, Gabriel Péri, Paul Éluard, Antoine de Saint-Exupéry, Germaine Vié et Sévigné figurent parmi les partenaires réguliers.

Le dispositif CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique), conduit en lien avec l'école Paul Langevin, constitue une réussite structurante du conservatoire. Avec 76 élèves pour 84 places disponibles, il témoigne d'une forte attractivité et d'une coopération durable entre les équipes pédagogiques municipales et nationales. Il participe pleinement à l'excellence éducative locale et à la démocratisation de l'enseignement artistique.

Les partenariats se développent également dans le second degré, avec des actions conduites auprès des collèges et lycées de la commune, notamment le collège Maximilien Robespierre et le lycée Romain Rolland. Ces interventions prennent la forme d'ateliers théâtre, rencontres artistiques, parcours de sensibilisation ou projets de restitution.

Le conservatoire entretient aussi des coopérations actives avec les structures culturelles municipales, en premier lieu le Théâtre Sarah Bernhardt, support privilégié de diffusion, de rencontres avec les artistes et de projets partagés. Les élèves bénéficient ainsi d'un contact direct avec la création professionnelle, facteur essentiel de parcours culturel complet.

La collaboration avec la médiathèque municipale François Mauriac s'est récemment renforcée, notamment dans le cadre d'actions conjointes en direction de la petite enfance, mêlant musique et conte. Cette logique de transversalité culturelle est particulièrement vertueuse pour la mise en réseau des équipements publics.

Enfin, l'établissement développe des partenariats à vocation sociale et inclusive, tels que les ateliers menés avec la Maison de Jade, ainsi que les dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap ou à besoins spécifiques. Ces coopérations traduisent la volonté municipale d'un conservatoire accessible, solidaire et pleinement inscrit dans les enjeux contemporains de service public.

- **Inscription dans les réseaux territoriaux**

Le Conservatoire de Goussainville s'insère dans plusieurs niveaux de réseaux territoriaux complémentaires : communal, intercommunal, départemental, régional et institutionnel. Cette inscription constitue un enjeu stratégique majeur pour son rayonnement et pour le renouvellement de son classement CRC.

À l'échelle communale, il agit en articulation constante avec les directions municipales : culture, jeunesse, éducation, politique de la ville, vie associative, événementiel et cohésion sociale. Cette transversalité interne renforce son utilité publique et sa capacité à contribuer aux grandes priorités locales.

À l'échelle intercommunale, l'appartenance à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France ouvre des perspectives de coopérations accrues entre équipements

culturels, mutualisations, circulation des publics et projets communs. Dans un bassin de vie de plus en plus intégré, le conservatoire peut légitimement affirmer un rôle moteur sur le nord-est du Val-d'Oise.

Au niveau départemental et régional, l'établissement s'inscrit dans les cadres définis par la DRAC Île-de-France, le Schéma National d'Orientation Pédagogique, les politiques d'éducation artistique et culturelle, ainsi que les dispositifs de soutien aux conservatoires classés. Cette relation institutionnelle est déterminante pour la reconnaissance qualitative de l'établissement et l'obtention du renouvellement de classement.

Le conservatoire développe également des relations avec d'autres établissements d'enseignement artistique, structures partenaires, artistes-enseignants et réseaux professionnels, favorisant échanges de pratiques, coproductions, stages, master classes et événements partagés. Le festival Décibels de Mars, par exemple, s'inscrit déjà dans cette logique d'ouverture partenariale.

Enfin, le projet de futur conservatoire offre l'opportunité de renforcer considérablement cette inscription territoriale. Demain, l'équipement pourra devenir un pôle culturel de référence à l'échelle du territoire Roissy Pays de France, articulant enseignement artistique, diffusion, pratiques amateurs, innovation pédagogique et attractivité culturelle.

Ainsi, le diagnostic externe met en évidence un établissement déjà solidement connecté à son environnement, mais disposant encore d'un fort potentiel de montée en réseau et de changement d'échelle pour la période 2026–2030.

2.5. Analyse SWOT

• Forces / Faiblesses / Opportunités / Risques

L'analyse SWOT suivante permet d'identifier les principaux facteurs internes et externes influençant le développement du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville à l'horizon 2026–2030. Elle constitue un outil d'aide à la décision pour orienter les priorités stratégiques du projet d'établissement et du renouvellement de classement CRC.

• Forces

Un établissement structuré et reconnu

Le conservatoire bénéficie du classement CRC, gage de qualité pédagogique, de conformité réglementaire et de reconnaissance institutionnelle. Il dispose d'une gouvernance identifiée, d'un règlement des études actualisé et d'une dynamique de projet consolidée.

Une offre pluridisciplinaire complète

Musique, danse, théâtre et arts plastiques sont réunis au sein d'un même établissement, permettant des parcours diversifiés et des croisements artistiques riches.

Des effectifs solides et une attractivité confirmée

Avec 525 élèves inscrits, l'établissement confirme son ancrage territorial et sa capacité à répondre à la demande locale.

Un fort engagement en éducation artistique et culturelle

Les nombreuses interventions en milieu scolaire, en petite enfance, les partenariats avec l'Éducation nationale et le dispositif CHAM constituent des marqueurs forts du service public culturel local.

Une équipe investie et polyvalente

Les enseignants portent de nombreux projets pédagogiques, artistiques et inclusifs, souvent au-delà du seul temps d'enseignement.

Un soutien municipal affirmé

Le projet de nouveau conservatoire démontre la volonté politique de renforcer durablement l'enseignement artistique à Goussainville.

Faiblesses

Des locaux arrivés à saturation

La dispersion des espaces, les contraintes de surfaces et l'insuffisance de certains locaux limitent les capacités de développement pédagogique, de diffusion et d'accueil du public.

Des moyens administratifs restreints

Au regard du volume d'activité, les fonctions support demeurent limitées, ce qui peut fragiliser le pilotage, la gestion des inscriptions, la communication ou la recherche de financements.

Un déséquilibre disciplinaire des effectifs

La prédominance du pôle musique peut rendre plus difficile la montée en puissance de certaines disciplines, notamment théâtre ou arts plastiques.

Une visibilité externe perfectible

Le conservatoire dispose d'un potentiel important encore insuffisamment valorisé à l'échelle intercommunale et départementale.

Une dépendance forte à l'engagement individuel

Le fonctionnement repose en partie sur l'investissement de certains agents-clés, ce qui peut fragiliser la continuité en cas de mobilité ou d'absence.

Opportunités

Le futur conservatoire comme changement d'échelle

Le nouvel équipement permettra de regrouper les disciplines, d'améliorer les conditions pédagogiques et d'accroître la capacité de diffusion grâce à un auditorium intégré.

Le renouvellement du classement CRC

Cette échéance constitue une opportunité de modernisation globale : gouvernance, parcours pédagogiques, évaluation, rayonnement, qualité de service.

Une démographie jeune et familiale

La forte présence de jeunes habitants crée un vivier durable pour les inscriptions, les projets scolaires et la formation des publics de demain.

Le développement de nouveaux dispositifs

Création possible d'une CHAD, renforcement des musiques actuelles, pratiques adultes, parcours inclusifs, projets numériques et interdisciplinaires.

L'inscription dans Roissy Pays de France

Le bassin territorial offre des possibilités de coopérations, mutualisations, événements communs et nouvelles audiences.

Recherche de financements extérieurs

DRAC, Département, Région, Europe, mécénat ou appels à projets peuvent accompagner la montée en ambition de l'établissement.

Risques / Menaces

Contraintes budgétaires des collectivités

Le contexte financier local ou national peut ralentir les investissements, recrutements ou projets nouveaux.

Concurrence territoriale accrue

Les établissements voisins plus importants ou mieux équipés peuvent attirer certains publics ou enseignants.

Usure des locaux actuels en attendant le futur équipement

Le décalage entre ambitions pédagogiques et cadre immobilier actuel peut freiner la dynamique interne.

Difficultés de recrutement dans certaines disciplines

Comme de nombreux conservatoires, l'établissement peut rencontrer des tensions sur certains postes spécialisés.

Évolution des pratiques culturelles

Baisse de disponibilité des familles, concurrence des loisirs numériques, volatilité des engagements à long terme.

Risque d'essoufflement organisationnel

Sans renforcement progressif des moyens humains et administratifs, la montée en charge des projets pourrait peser sur les équipes.

Synthèse stratégique

Le Conservatoire de Goussainville dispose de bases solides : effectifs élevés, ancrage territorial fort, équipe engagée, politique municipale favorable et projet immobilier structurant. Ses principaux défis résident moins dans son utilité que dans sa capacité à changer d'échelle organisationnelle.

La période 2026–2030 devra donc transformer ces atouts en levier durable de rayonnement, de qualité pédagogique et d'attractivité territoriale.

3. BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT PRÉCÉDENT (2017–2020)

Le projet d'établissement 2017–2020 a constitué une étape structurante dans l'histoire récente du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville. Il a permis de consolider l'établissement dans un contexte d'évolution réglementaire nationale, de transformation des attentes des publics et de montée en puissance des politiques d'éducation artistique et culturelle.

Ce bilan, volontairement analytique et sincère, vise à démontrer la capacité du conservatoire à évaluer son action, à identifier ses marges de progression et à inscrire le nouveau projet 2026–2030 dans une logique d'amélioration continue, conformément aux attentes de l'État et de la DRAC.

3.1. Axes stratégiques antérieurs

Le projet 2017–2020 reposait principalement sur plusieurs orientations structurantes :

1. Consolider l'enseignement artistique spécialisé

Renforcer la qualité pédagogique des enseignements, structurer les parcours d'élèves et conforter les disciplines existantes dans un cadre cohérent.

2. Développer l'ouverture aux publics

Élargir les publics en renforçant l'accessibilité sociale, territoriale et générationnelle de l'offre proposée.

3. Renforcer l'éducation artistique et culturelle

Développer les partenariats avec les établissements scolaires et sensibiliser les jeunes habitants aux pratiques artistiques.

4. Valoriser la diffusion artistique

Mieux inscrire les productions d'élèves et d'enseignants dans la vie culturelle municipale.

5. Moderniser l'organisation interne

Renforcer les outils de gestion, les règlements et les modalités de pilotage.

3.2. Réalisations majeures

Structuration réglementaire et institutionnelle

Le conservatoire a consolidé son cadre de fonctionnement avec une modernisation progressive de ses outils internes, aboutissant ensuite au règlement intérieur voté en 2025 et au règlement des études actualisé en 2026. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des travaux engagés lors de la période précédente.

Consolidation de l'offre pluridisciplinaire

L'établissement a confirmé son identité pluridisciplinaire en développant les pôles musique, danse, théâtre et arts plastiques, répondant ainsi à une demande diversifiée des habitants.

Développement significatif de l'EAC

Les interventions en milieu scolaire se sont fortement installées comme marqueur institutionnel du conservatoire. Cette dynamique se traduit aujourd'hui par des dizaines de projets annuels et plus d'un millier d'enfants concernés chaque année.

Développement du dispositif CHAM

Le partenariat avec l'Éducation nationale autour des Classes à Horaires Aménagés Musique s'est renforcé, permettant d'offrir à de nombreux élèves un parcours articulant réussite scolaire et pratique artistique exigeante.

Renforcement de la présence culturelle locale

Auditions, spectacles, restitutions, projets croisés et participation aux événements municipaux ont permis de mieux positionner le conservatoire comme acteur central de la vie culturelle gossainvilloise.

Professionnalisation progressive du pilotage

L'établissement a progressivement intégré une culture de projet, de programmation, de concertation et d'évaluation plus structurée.

3.3. Écarts et limites

Des ambitions freinées par les contraintes immobilières

Les locaux existants, dispersés et parfois inadaptés, n'ont pas permis de concrétiser pleinement certaines ambitions pédagogiques, notamment les croisements disciplinaires, la diffusion régulière ou l'accueil de nouveaux publics.

Moyens humains administratifs insuffisants

Le développement de l'activité n'a pas toujours été accompagné d'un renforcement équivalent des fonctions support, limitant parfois la communication, l'ingénierie de projet ou la capacité de suivi statistique.

Hétérogénéité des parcours pédagogiques

Si les enseignements ont été consolidés, certains parcours restaient à harmoniser en matière d'évaluation, de lisibilité des cycles et d'accompagnement individualisé.

Visibilité territoriale encore perfectible

Le conservatoire a longtemps été perçu prioritairement comme un équipement local, sans bénéficier pleinement d'un rayonnement intercommunal ou départemental à la hauteur de son potentiel.

Formalisation perfectible des indicateurs

Comme de nombreux établissements de taille comparable, la culture de la donnée (tableaux de bord, indicateurs de réussite, suivi qualitatif des parcours) demeurerait encore à renforcer.

3.4. Enseignements pour le nouveau projet

1. Passer d'une logique de consolidation à une logique de transformation

Le nouveau projet ne doit plus seulement stabiliser l'existant, mais préparer un changement d'échelle, notamment avec le futur conservatoire.

2. Faire du pilotage stratégique un axe central

Le projet 2026–2030 devra intégrer des indicateurs clairs : effectifs, fidélisation, réussite des parcours, diversité sociale, rayonnement, partenariats, fréquentation des événements.

3. Renforcer la transversalité pédagogique

Le futur projet devra développer davantage les passerelles entre musique, danse, théâtre et arts plastiques, en cohérence avec les attentes contemporaines.

4. Consolider les ressources humaines et l'ingénierie administrative

L'augmentation du niveau d'ambition nécessite un renforcement progressif des fonctions support, de coordination et d'accompagnement des équipes.

5. Affirmer le conservatoire comme équipement structurant du territoire

Le conservatoire doit être pleinement identifié comme un levier de cohésion sociale, de réussite éducative, d'attractivité municipale et de rayonnement culturel.

6. Intégrer les nouveaux référentiels nationaux

Le projet 2026–2030 devra prolonger les acquis du précédent tout en intégrant pleinement les évolutions du SNOP 2023 et du SNOP 2026 : inclusion, égalité femmes-hommes, prévention des violences, accessibilité, diversité des publics, transition écologique et innovation pédagogique.

Conclusion évaluative

Le bilan 2017–2020 met en évidence un établissement qui a su progresser, se structurer et élargir ses missions malgré des contraintes matérielles et organisationnelles réelles.

La démarche engagée pour 2026–2030 démontre une capacité d'auto-évaluation lucide, une volonté d'adaptation constante et une ambition renouvelée au service des habitants, des élèves et des politiques culturelles publiques.

4. AMBITION ET POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville entre dans une nouvelle phase de son développement. À l'horizon 2026–2030, l'enjeu n'est plus uniquement de consolider l'existant, mais d'affirmer pleinement l'établissement comme un équipement structurant au service des habitants, de la réussite éducative, du rayonnement culturel municipal et de la cohésion territoriale.

Dans un contexte de renouvellement du classement CRC, de transformation des pratiques culturelles et de perspective d'un futur conservatoire, la collectivité affirme une ambition claire : faire du conservatoire un lieu d'excellence accessible à tous, ancré dans son territoire et ouvert sur l'avenir.

4.1. Vision politique et culturelle

La Ville de Goussainville considère la culture comme une politique publique essentielle, participant à l'émancipation individuelle, au vivre-ensemble et à l'attractivité du territoire. À ce titre, le conservatoire occupe une place centrale dans la stratégie municipale.

L'ambition portée pour la période 2026–2030 repose sur plusieurs convictions fortes :

La culture comme levier d'égalité

L'accès à l'enseignement artistique ne doit pas être réservé à quelques-uns. Il constitue un droit culturel devant bénéficier à tous les habitants, quels que soient leur âge, leur origine sociale, leur quartier ou leur parcours de vie.

La culture comme facteur de réussite éducative

Les pratiques artistiques développent concentration, sensibilité, persévérance, autonomie, expression orale et travail collectif. Elles participent pleinement à la construction des citoyens de demain.

La culture comme vecteur de cohésion sociale

Dans une ville diverse et dynamique, le conservatoire est un espace de rencontre entre générations, quartiers, cultures et sensibilités. Il contribue concrètement au lien social et au sentiment d'appartenance collective.

La culture comme marqueur de rayonnement territorial

Par la qualité de ses enseignements, de ses projets et de ses restitutions publiques, le conservatoire participe à l'image positive de Goussainville et à son attractivité à l'échelle intercommunale.

4.2. Rôle du conservatoire dans le territoire

Le conservatoire n'est pas seulement un établissement d'enseignement spécialisé. Il est un outil stratégique de développement territorial, placé à la croisée des politiques culturelles, éducatives et sociales.

Un service public culturel de proximité

Il offre aux habitants un accès durable à la pratique artistique encadrée, de l'éveil jusqu'aux parcours avancés, dans plusieurs disciplines complémentaires.

Un acteur majeur de l'éducation artistique et culturelle

Par ses partenariats avec les écoles, collèges, lycées, structures petite enfance et acteurs éducatifs, il contribue à toucher un public bien plus large que ses seuls inscrits.

Un lieu de création et de diffusion

À travers concerts, spectacles, expositions, scènes ouvertes et projets transversaux, il anime la vie locale et favorise la rencontre entre artistes, amateurs et publics.

Un outil de cohésion et d'inclusion

Le conservatoire participe à la réduction des inégalités d'accès à la culture, développe des actions envers les publics éloignés, les personnes en situation de handicap, les familles et les seniors.

Un équipement structurant du mandat municipal

Avec la perspective du futur conservatoire, l'établissement est appelé à changer d'échelle et à devenir l'un des pôles culturels majeurs du nord-est du Val-d'Oise.

4.3. Valeurs pédagogiques

Le projet pédagogique du Conservatoire de Goussainville repose sur des valeurs clairement affirmées, qui guident l'ensemble des enseignements, des relations aux publics et des orientations futures.

Accessibilité

Le conservatoire défend une approche ouverte et inclusive de l'enseignement artistique. L'accès aux pratiques doit être facilité sur les plans financier, géographique, social et culturel.

Cela implique :

- Une politique tarifaire adaptée
- Des parcours diversifiés selon les âges et niveaux
- Des actions hors les murs
- Des partenariats scolaires renforcés
- Une communication lisible
- Un accueil bienveillant des familles.

L'objectif est que chaque habitant puisse se sentir légitime à entrer dans le conservatoire.

Exigence artistique

L'accessibilité n'est jamais opposée à la qualité. Le conservatoire porte une ambition forte d'excellence pédagogique et artistique, adaptée à chaque parcours.

Cette exigence se traduit par :

- La qualité des enseignements dispensés
- La rigueur des apprentissages
- La progression structurée des élèves
- La pratique collective régulière
- La confrontation à la scène
- La rencontre avec des artistes professionnels.

Former des amateurs éclairés, des citoyens sensibles et, pour certains, de futurs professionnels, fait pleinement partie des missions de l'établissement.

Inclusion

Le conservatoire affirme que chaque personne doit pouvoir trouver sa place dans le projet artistique collectif.

Cette valeur concerne :

- Les élèves en situation de handicap
- Les troubles DYS, TSA, TDAH ou besoins spécifiques
- Les publics éloignés des pratiques culturelles
- Les adolescents en décrochage
- Les adultes débutants
- Les seniors souhaitant reprendre une activité artistique.

L'inclusion suppose une adaptation pédagogique, des formations internes, des partenariats spécialisés et une culture d'établissement fondée sur l'attention à chacun.

Innovation

Le conservatoire entend accompagner les évolutions de la société, des pratiques artistiques et des modes d'apprentissage.

L'innovation se traduit notamment par :

- Les pédagogies collectives renouvelées
- Les projets interdisciplinaires
- L'intégration du numérique
- L'ouverture aux esthétiques contemporaines
- Les formats de diffusion innovants
- La co-construction de projets avec les partenaires
- L'expérimentation de nouveaux parcours (CHAD, pratiques adultes, création participative...).

L'innovation n'est pas un effet de mode : elle constitue la capacité de l'établissement à rester vivant, attractif et utile aux habitants.

Conclusion stratégique

Le Conservatoire de Goussainville affirme ainsi une ambition équilibrée : conjuguer proximité et excellence, tradition et modernité, exigence et ouverture, ancrage local et rayonnement territorial.

Cette vision guidera l'ensemble des axes opérationnels du projet d'établissement 2026–2030.

4.4. Contribution aux politiques publiques

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville constitue bien davantage qu'un établissement d'enseignement artistique spécialisé. Par la diversité de ses actions, de ses publics et de ses partenariats, il contribue directement à plusieurs politiques publiques prioritaires portées par la collectivité et par l'État.

À ce titre, il participe pleinement à la mise en œuvre des objectifs municipaux en matière d'éducation, de cohésion sociale, d'égalité des chances, de jeunesse et d'attractivité territoriale.

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Le conservatoire est l'un des opérateurs majeurs de l'Éducation Artistique et Culturelle sur le territoire communal. Son action s'inscrit dans les principes du parcours d'EAC défini nationalement : **rencontrer les œuvres, pratiquer les arts, acquérir des connaissances.**

À Goussainville, cette contribution se traduit concrètement par :

- Des interventions régulières en écoles maternelles et élémentaires
- Des projets artistiques conduits avec les enseignants
- La sensibilisation à la musique, à la danse, au théâtre et aux arts plastiques
- Des restitutions publiques valorisant les élèves
- Des rencontres avec les artistes accueillis dans la saison culturelle
- Des passerelles vers la pratique régulière au conservatoire.

Les actions conduites chaque année permettent de toucher un public très large, bien au-delà des seuls élèves inscrits au conservatoire, avec plusieurs centaines d'enfants bénéficiaires sur le temps scolaire et périscolaire.

Le conservatoire contribue ainsi à réduire les inégalités d'accès à la culture dès le plus jeune âge et à inscrire durablement l'art dans les parcours éducatifs des jeunes Goussainvillois.

Cohésion sociale

Dans une commune marquée par sa diversité sociale, générationnelle et culturelle, le conservatoire joue un rôle concret de cohésion territoriale. Il constitue un espace partagé où se rencontrent habitants de tous âges, de tous quartiers et de tous horizons autour d'un projet commun : la pratique artistique.

Sa contribution à la cohésion sociale se manifeste notamment par :

- L'accueil de publics issus de tous les quartiers de la ville
- Les dispositifs favorisant l'accès des familles modestes
- Les projets menés dans les quartiers prioritaires
- Les actions en direction des personnes en situation de handicap

- Les ateliers intergénérationnels
- Les événements ouverts à tous réunissant familles, habitants et partenaires.

Par la pratique collective, l'écoute mutuelle, la discipline partagée et la valorisation de chacun, l'enseignement artistique développe des compétences citoyennes essentielles : respect, coopération, confiance en soi, engagement et ouverture aux autres.

Le conservatoire participe ainsi pleinement à la construction du vivre-ensemble et au renforcement du sentiment d'appartenance à la ville.

Parcours éducatif global

Le conservatoire s'inscrit dans une logique de **parcours éducatif global**, en complémentarité avec l'école, les familles, les structures jeunesse, les associations et les autres services municipaux.

Il accompagne les habitants à différentes étapes de la vie :

- **Petite enfance** : éveil sensoriel, interventions musicales en crèches, premiers contacts avec l'art
- **Enfance** : parcours scolaires, initiation artistique, découverte instrumentale
- **Adolescence** : approfondissement, projets collectifs, expression de soi, pratiques scéniques
- **Jeunes adultes** : poursuite amateur ou préparation à une orientation spécialisée
- **Adultes et seniors** : pratique de loisir, transmission, lien social, bien-être.

Cette continuité éducative permet de considérer la culture non comme une activité ponctuelle, mais comme un facteur durable d'épanouissement personnel et collectif.

Le conservatoire contribue également à la réussite éducative en développant chez les élèves des compétences transversales reconnues : concentration, mémoire, créativité, persévérance, expression orale, travail en groupe et autonomie.

En cela, il s'inscrit pleinement dans les objectifs du Projet Éducatif de Territoire et dans les ambitions municipales en faveur de la jeunesse et de l'émancipation.

Synthèse

Par son action quotidienne, le Conservatoire de Goussainville démontre qu'un établissement d'enseignement artistique est aussi un outil puissant de politique publique. Il agit simultanément pour la réussite éducative, l'égalité d'accès à la culture, la cohésion sociale et la construction des parcours de vie.

Cette utilité publique justifie pleinement la place centrale qu'il occupe dans la stratégie municipale pour la période 2026–2030.

5. AXES STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026–2030

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville inscrit son développement autour de trois axes structurants, lisibles et complémentaires. Ces orientations traduisent la volonté municipale de disposer d'un établissement moderne, ambitieux, accessible et pleinement connecté aux besoins du territoire.

Ces trois axes répondent aux attentes nationales applicables aux conservatoires classés, tout en tenant compte des réalités locales, du diagnostic territorial et des perspectives d'évolution de la commune.

AXE 1 — Garantir des parcours d'enseignement artistique exigeants, accessibles et adaptés à tous les publics (SE FORMER)

L'enseignement artistique constitue le cœur de mission du conservatoire. La période 2026–2030 devra consolider des parcours de qualité, progressifs et lisibles, tout en renforçant l'accessibilité pour l'ensemble des habitants.

Il s'agit de concilier excellence pédagogique, accompagnement individualisé et ouverture sociale.

Objectif 1.1 — Consolider la qualité des enseignements

Le conservatoire veillera à maintenir un haut niveau d'exigence dans l'ensemble des disciplines enseignées : musique, danse, théâtre et arts plastiques.

Cela passera notamment par :

- Des référentiels pédagogiques clairs
- Une progression structurée par cycles
- Des évaluations bienveillantes et lisibles
- La formation continue des enseignants
- La valorisation des pratiques collectives
- L'inscription dans les orientations du SNOP 2026.

Objectif 1.2 — Adapter les parcours aux réalités des publics

Les attentes des usagers évoluent. Le conservatoire proposera des parcours plus souples et diversifiés :

- Eveil et initiation renforcés
- Parcours enfants et adolescents
- Cours diplômants
- Pratiques amateurs adultes
- Reprises d'activité pour seniors
- Parcours personnalisés selon les rythmes de vie.

Objectif 1.3 — Renforcer l'égalité d'accès

Le conservatoire poursuivra une politique volontariste d'accessibilité :

- Information simplifiée des familles
- Accompagnement à l'inscription
- Actions dans les quartiers
- Passerelles EAC vers les cursus réguliers
- Tarification équitable
- Attention portée aux publics éloignés des pratiques culturelles.

Objectif 1.4 — Développer l'inclusion

Chaque habitant doit pouvoir trouver sa place dans l'établissement.

Le conservatoire renforcera :

- L'accueil des élèves en situation de handicap
- Les adaptations pédagogiques
- Les partenariats médico-éducatifs
- Les dispositifs spécifiques déjà engagés
- La sensibilisation des équipes à l'inclusion.

Ambition 2030

Faire du Conservatoire de Goussainville un établissement reconnu pour la qualité de ses parcours, la réussite de ses élèves et sa capacité à accueillir tous les publics sans renoncer à l'exigence.

AXE 2 — Mettre la pratique collective, la création et les pédagogies contemporaines au cœur du conservatoire (PRATIQUER/CRÉER/ INNOVER)

Le conservatoire de demain ne peut se limiter à l'enseignement individuel traditionnel. Il doit devenir un lieu vivant de pratiques collectives, d'expérimentation, de création et d'innovation pédagogique.

Objectif 2.1 — Faire de la pratique collective un pilier central

La pratique en groupe développe l'écoute, la rigueur, la coopération et le plaisir artistique.

Seront renforcés :

- Orchestres et ensembles
- Chorales et ateliers vocaux
- Groupes de musiques actuelles
- Ateliers théâtre
- Projets transdisciplinaires.

Objectif 2.2 — Encourager la création artistique

Le conservatoire soutiendra davantage les démarches de création :

- Commandes d'œuvres
- Compositions d'élèves
- Spectacles originaux
- Projets mêlant plusieurs disciplines
- Rencontres avec artistes professionnels
- Résidences ponctuelles ou master classes.

Objectif 2.3 — Déployer des pédagogies contemporaines

Les méthodes d'apprentissage évoluent. Le conservatoire développera :

- Pédagogies de projet
- Apprentissages collectifs
- Improvisation
- Oralité
- Numérique pédagogique
- Interdisciplinarité
- Pédagogies actives favorisant l'autonomie.

Objectif 2.4 — Valoriser les esthétiques contemporaines et diversifiées

L'établissement poursuivra l'ouverture à toutes les formes artistiques :

- Musiques actuelles
- Cultures urbaines
- Création sonore
- Théâtre contemporain
- Danse actuelle
- Arts plastiques contemporains
- Dialogue entre patrimoines et modernité.

Objectif 2.5 — Préparer le futur équipement

Le nouveau conservatoire devra devenir un lieu de création, de répétition et de diffusion adapté aux usages du XXI^e siècle. Les pratiques innovantes seront anticipées dès la période 2026–2030.

Ambition 2030

Faire du conservatoire un laboratoire artistique municipal, vivant, attractif et tourné vers les pratiques contemporaines.

AXE 3 — Faire du conservatoire un acteur central de la politique culturelle, éducative et territoriale (RAYONNER)

Le conservatoire doit affirmer pleinement sa place au sein de la ville et du bassin de vie. Son utilité dépasse largement ses seuls inscrits.

Objectif 3.1 — Renforcer la place du conservatoire dans la vie locale

L'établissement développera sa visibilité par :

- Concerts réguliers
- Spectacles publics
- Expositions
- Scènes ouvertes
- Présence dans les événements municipaux
- Actions hors les murs dans les quartiers.

Objectif 3.2 — Consolider l'Éducation Artistique et Culturelle

Le conservatoire poursuivra et amplifiera ses actions avec :

- Ecoles maternelles et élémentaires
- Collèges
- Lycées
- Structures jeunesse
- Petite enfance
- Partenaires associatifs.

L'objectif est de toucher chaque année un public très supérieur aux seuls effectifs inscrits.

Objectif 3.3 — Développer les partenariats culturels

Seront recherchées de nouvelles coopérations avec :

- Théâtre Sarah Bernhardt
- Médiathèque
- Associations locales
- Autres conservatoires
- Structures intercommunales
- Artistes et compagnies.

Objectif 3.4 — Renforcer le rayonnement territorial

Dans le cadre de Roissy Pays de France, le conservatoire pourra devenir un pôle reconnu du nord-est du Val-d'Oise.

Cela suppose :

- Communication modernisée
- Projets visibles
- Accueil d'événements
- Coopérations intercommunales
- Attractivité renforcée du futur équipement.

Objectif 3.5 — Contribuer aux politiques publiques

Le conservatoire continuera d'agir pour :

- Réussite éducative
- Cohésion sociale
- Inclusion
- Citoyenneté
- Attractivité municipale
- Bien-être par les pratiques artistiques.

Ambition 2030

Faire du Conservatoire de Goussainville un acteur incontournable de la vie locale et un établissement identifié à l'échelle territoriale pour la qualité de son action publique.

Synthèse générale

Les trois axes retenus structurent une ambition claire :

- **Former** avec exigence et équité ;
- **Pratiquer / Créer / Innover** pour répondre aux usages contemporains ;
- **Rayonner** au service du territoire.

Ils constituent la colonne vertébrale du projet d'établissement 2026–2030 et guideront les actions opérationnelles des prochaines années.

6. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville repose sur une ambition claire : proposer un enseignement artistique structuré, exigeant et accessible, conforme aux orientations nationales applicables aux conservatoires classés, tout en répondant aux réalités du territoire et à la diversité des publics accueillis.

Elle articule transmission des fondamentaux, pratiques collectives, création, transversalité et accompagnement individualisé des parcours.

Le conservatoire affirme ainsi un modèle pédagogique ouvert, pluridisciplinaire et évolutif, conciliant parcours diplômants, pratiques amateurs et nouvelles formes d'engagement artistique.

6.1. Structuration des enseignements

Le conservatoire organise ses enseignements autour de quatre pôles disciplinaires complémentaires : musique, danse, théâtre et arts plastiques. Chaque pôle dispose d'objectifs pédagogiques spécifiques tout en participant à un projet d'établissement commun fondé sur la transversalité.

Musique

Le pôle musique constitue historiquement le cœur des effectifs de l'établissement. Il propose une offre diversifiée associant apprentissages instrumentaux, vocaux, culture musicale et pratiques collectives.

Les enseignements comprennent notamment :

- Eveil et initiation musicale
- Formation musicale
- Instruments individuels
- Chant
- Pratiques d'ensemble
- Orchestres et ensembles
- Musiques actuelles amplifiées
- Accompagnement de projets personnels.

Une attention particulière est portée à l'équilibre entre acquisition technique, autonomie artistique, écoute collective et plaisir de jouer.

Le dispositif CHAM participe pleinement à cette dynamique en articulant scolarité et parcours musical renforcé.

Danse

Le pôle danse développe une pédagogie exigeante et progressive, attentive au corps, à la sensibilité artistique et à l'expression personnelle.

L'offre comprend :

- Eveil corporel
- Initiation
- Cursus technique
- Ateliers chorégraphiques
- Culture chorégraphique
- Projets scéniques
- Sensibilisation en milieu scolaire.

La danse participe pleinement à l'ouverture du conservatoire vers de nouveaux publics et à la construction de futurs projets structurants, notamment la perspective d'une classe à horaires aménagés danse.

Théâtre

Le pôle théâtre accompagne les élèves dans la maîtrise de l'expression orale, corporelle et scénique. Il favorise la confiance en soi, l'écoute, l'imaginaire et le travail collectif.

Les enseignements s'organisent autour de :

- Initiation au jeu théâtral
- Improvisation
- Technique vocale et corporelle
- Interprétation
- Ecriture scénique
- Travail de troupe
- Représentations publiques.

Le théâtre constitue également un outil privilégié de transversalité avec la musique, la danse et les projets EAC.

Arts plastiques

Le pôle arts plastiques développe la créativité, le regard critique et la maîtrise progressive des techniques de représentation et de création contemporaine.

Les enseignements peuvent inclure :

- Dessin
- Peinture
- Volume
- Techniques mixtes

- Culture artistique
- Projets collectifs
- Expositions et restitution des travaux.

Ce pôle participe à la diversification des publics et renforce la dimension pluridisciplinaire du conservatoire.

6.2. Parcours élèves

Le conservatoire reconnaît la diversité des attentes et propose plusieurs formes de parcours adaptés aux âges, niveaux et projets de chacun.

Parcours diplômant

Le parcours diplômant s'inscrit dans l'organisation par cycles de l'enseignement artistique spécialisé.

Il vise :

- L'acquisition progressive des fondamentaux
- La maîtrise technique et artistique
- L'autonomie de pratique
- La culture générale artistique
- La pratique collective
- La validation des acquis à chaque étape.

Ce parcours concerne prioritairement les enfants, adolescents et jeunes adultes souhaitant un engagement suivi et structuré.

Parcours non diplômant

Le conservatoire propose des parcours plus souples pour répondre aux réalités contemporaines des usagers :

- Découverte tardive d'une discipline
- Pratique complémentaire
- Contraintes professionnelles ou familiales
- Reprise après interruption
- Envie de progression sans logique certificative.

Ces parcours permettent un accès simplifié à l'enseignement artistique tout en maintenant l'exigence pédagogique.

Pratiques amateurs

Le conservatoire reconnaît pleinement la légitimité de la pratique amateur tout au long de la vie.

Des offres spécifiques peuvent être développées pour :

- Adultes débutants
- Adultes confirmés
- Seniors
- Ensembles collectifs
- Ateliers ponctuels
- Stages thématiques.

Cette orientation répond aux enjeux de lien social, de bien-être et de démocratisation culturelle.

6.3. Pratiques collectives obligatoires

La pratique collective constitue un pilier fondamental du projet pédagogique. Elle est considérée comme indissociable de la formation artistique.

Selon les cursus, elle prend des formes diverses :

- Orchestres
- Ensembles instrumentaux
- Musique de chambre
- Chorales
- Groupes de musiques actuelles
- Ateliers théâtre
- Créations chorégraphiques
- Projets pluridisciplinaires.

Pour les élèves inscrits dans un parcours diplômant, la participation à une pratique collective est intégrée au cursus, selon des modalités adaptées à l'âge et au niveau.

Elle développe :

- Ecoute
- Régularité
- Discipline collective
- Sens du projet
- Responsabilité artistique
- Plaisir partagé.

6.4. Modalités d'évaluation

L'évaluation au conservatoire poursuit une finalité pédagogique avant toute logique de sélection. Elle vise à accompagner les progrès de l'élève et à valoriser son engagement.

Elle repose sur plusieurs principes :

Évaluation continue

Observations régulières en cours d'année :

- Progression technique
- Investissement
- Autonomie
- Assiduité
- Créativité
- Capacité à travailler en groupe.

Bilans de cycle

À l'issue de certaines étapes, des validations peuvent être organisées sous forme de :

- Auditions
- Présentations publiques
- Contrôles continus
- Projets artistiques
- Entretiens pédagogiques.

Approche bienveillante et exigeante

L'évaluation combine exigence artistique et accompagnement individualisé. Elle prend en compte le rythme propre de chaque élève.

Lisibilité pour les familles

Les modalités d'évaluation sont explicitées dans le règlement des études afin de garantir transparence et compréhension des parcours.

6.5. Projets pédagogiques transversaux

La transversalité constitue l'une des ambitions majeures du projet d'établissement 2026–2030. Elle vise à décloisonner les disciplines et à rapprocher les pratiques.

Plusieurs formes de projets seront développées :

Projets croisés entre disciplines

- Musique et danse
- Théâtre et musique
- Arts plastiques et spectacle vivant
- Créations réunissant plusieurs pôles.

Temps forts annuels

- Décibels de Mars
- Mois festivalier
- Portes ouvertes
- Scènes ouvertes
- Expositions.

Partenariats extérieurs

- Théâtre Sarah Bernhardt
- Médiathèque
- Etablissements scolaires
- Structures jeunesse
- Associations culturelles
- Artistes invités.

Innovation pédagogique

- Projets numériques
- Créations participatives
- Ateliers intergénérationnels
- Parcours inclusifs
- Nouvelles formes de restitution publique.

Conclusion

L'organisation pédagogique du Conservatoire de Goussainville repose sur un principe simple : Proposer à chaque habitant un parcours artistique adapté, exigeant et épanouissant.

Par la complémentarité des disciplines, la diversité des parcours, la place centrale du collectif et la dynamique transversale, le conservatoire affirme pleinement son identité d'établissement moderne, structurant et ouvert sur l'avenir.

7. ACTION CULTURELLE ET DIFFUSION

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville ne se limite pas à sa mission d'enseignement. Il constitue également un acteur de création, de diffusion et d'animation culturelle au service des habitants et du territoire.

À travers ses manifestations artistiques, ses projets partenariaux et sa présence dans l'espace public, il participe activement à la démocratisation culturelle, à la valorisation des élèves et au rayonnement de la ville.

L'action culturelle du conservatoire repose sur une conviction forte : apprendre les arts suppose aussi de les vivre, de les partager et de les transmettre au public.

7.1. Programmation artistique

La programmation artistique du conservatoire s'organise autour d'un calendrier annuel diversifié, associant temps pédagogiques, événements fédérateurs et rendez-vous ouverts aux habitants.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- Valoriser le travail des élèves et des enseignants
- Confronter les élèves à la scène
- Fidéliser les publics
- Inscrire l'établissement dans la saison culturelle municipale
- Favoriser la rencontre entre amateurs et professionnels.

Les principaux formats développés ou à consolider sont :

Concerts et auditions publiques

Moments réguliers de restitution pédagogique permettant de valoriser les progrès des élèves dans un cadre bienveillant et exigeant.

Spectacles pluridisciplinaires

Croisement de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques autour de projets communs, favorisant la transversalité artistique.

Temps forts annuels

Le conservatoire structure son année autour de rendez-vous identifiés tels que :

- Scènes ouvertes
- Portes ouvertes
- Spectacle d'hiver
- Décibels de Mars
- Mois festivalier

- Expositions des classes d'arts plastiques
- Carte blanche aux artistes-enseignants.

Rencontres artistiques

Des échanges avec les artistes invités de la saison culturelle municipale ou partenaires permettent d'ouvrir les horizons esthétiques des élèves.

7.2. Projets transversaux

Le conservatoire affirme la transversalité comme moteur d'innovation artistique et pédagogique.

Ces projets visent à décloisonner les disciplines, favoriser le travail collectif et développer des formes de création contemporaines.

Croisements disciplinaires internes

Exemples de projets :

- Musique et danse
- Théâtre musical
- Scénographie associant arts plastiques et spectacle vivant
- Créations collectives mêlant plusieurs classes.

Projets avec les équipements municipaux

Le conservatoire développe des synergies avec :

- Le Théâtre Sarah Bernhardt
- La médiathèque
- Les structures jeunesse
- Les services municipaux
- Les événements de la ville.

Projets thématiques et citoyens

Les pratiques artistiques peuvent accompagner des thématiques contemporaines :

- Mémoire et commémorations
- Egalité femmes-hommes
- Citoyenneté
- Environnement
- Diversité culturelle
- Solidarité.

Temps de création collective

Le développement de résidences ponctuelles, master classes, stages ou semaines thématiques permettra de renforcer cette dynamique transversale.

7.3. Actions hors les murs

Le conservatoire entend aller à la rencontre des habitants et investir l'ensemble du territoire communal. Cette démarche hors les murs constitue un enjeu majeur d'accessibilité culturelle.

Interventions scolaires et éducatives

Les actions menées dans les écoles, collèges et lycées permettent de toucher chaque année un large public jeunesse. Elles constituent l'un des piliers de la politique d'Éducation Artistique et Culturelle locale.

Petite enfance

Les interventions musicales en crèches et au Relais Petite Enfance favorisent l'éveil sensoriel et culturel dès le plus jeune âge.

Quartiers et espaces publics

Le conservatoire développera des formats légers et visibles :

- Mini-concerts
- Ateliers participatifs
- Spectacles de proximité
- Expositions itinérantes
- Événements estivaux
- Animations dans les quartiers prioritaires.

Structures partenaires

Des actions peuvent être conduites auprès de :

- Maisons de retraite
- Structures médico-sociales
- Centres sociaux
- Associations locales
- Structures jeunesse.

Objectif stratégique

Faire du conservatoire un établissement mobile, visible et proche des habitants, y compris de ceux qui n'en franchissent pas spontanément les portes.

7.4. Contribution à la vie culturelle locale

Le conservatoire contribue directement à la vitalité culturelle de Goussainville. Il participe à l'animation de la commune, au dynamisme associatif et à la qualité de vie des habitants.

Présence dans les événements municipaux

L'établissement prend part ou peut prendre part aux grands rendez-vous locaux :

- Fête de la Musique
- Cérémonies républicaines
- Saisons culturelles
- Forums associatifs
- Manifestations de quartier
- Événements intergénérationnels.

Valorisation des talents locaux

Le conservatoire constitue un lieu de repérage, d'accompagnement et de mise en valeur des talents amateurs du territoire.

Renforcement de l'image de la ville

Par la qualité de ses productions artistiques et la diversité de ses projets, il participe positivement à l'image de Goussainville comme ville éducative, créative et ambitieuse culturellement.

Création de lien social

Chaque concert, spectacle ou exposition devient un moment de rencontre entre familles, habitants, partenaires et générations.

Préfiguration du futur conservatoire

La montée en puissance de l'action culturelle actuelle prépare le futur équipement municipal, appelé à devenir un pôle majeur de diffusion artistique locale.

Conclusion

L'action culturelle et la diffusion constituent un prolongement naturel de la mission pédagogique du Conservatoire de Goussainville. Elles permettent de transformer l'apprentissage en expérience partagée, de faire vivre les disciplines artistiques dans toute la ville et de placer l'établissement au cœur de la vie locale.

Le conservatoire affirme ainsi pleinement sa double vocation : former des élèves et rassembler un territoire autour de la culture.

8. PARTENARIATS ET ANCRAGE TERRITORIAL

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville développe son action dans une logique d'ouverture, de coopération et d'adaptation continue aux besoins du territoire. Son efficacité, son rayonnement et sa capacité d'innovation reposent sur la qualité des partenariats noués avec les acteurs éducatifs, culturels, associatifs, institutionnels et territoriaux.

Dans cette perspective, l'établissement affirme une stratégie partenariale active au service des habitants, de la jeunesse et de l'attractivité municipale. L'évolution des dispositifs existants, notamment la **mutation progressive du projet CHAM vers une dynamique CHAD**, s'inscrit pleinement dans cette ambition de renouvellement.

8.1. Éducation nationale

Le partenariat avec l'Éducation nationale constitue l'un des axes majeurs de l'action du conservatoire. Il permet d'inscrire durablement les pratiques artistiques dans les parcours scolaires des enfants et adolescents de la commune.

Dispositif CHAM et évolution stratégique vers la CHAD

Le dispositif CHAM, développé historiquement avec l'école Paul Langevin, a permis pendant de nombreuses années d'associer scolarité aménagée et pratique musicale renforcée. Il a constitué un outil structurant du lien entre école et conservatoire.

Dans le cadre du projet d'établissement 2026–2030, la collectivité engage désormais une **réflexion de mutation progressive du dispositif CHAM vers une CHAD (Classe à Horaires Aménagés Danse)**, afin de répondre à plusieurs enjeux :

- Diversification des parcours proposés aux familles
- Meilleure adéquation avec les attentes émergentes des publics
- Valorisation du pôle danse en développement
- Elargissement des publics bénéficiaires
- Optimisation des moyens pédagogiques
- Complémentarité entre disciplines artistiques.

Cette évolution ne constitue pas une rupture, mais une adaptation stratégique des dispositifs d'excellence artistique aux réalités contemporaines du territoire.

Interventions en milieu scolaire

Le conservatoire mène chaque année de nombreuses actions dans les écoles maternelles et élémentaires : chant choral, éveil musical, expression corporelle, découverte instrumentale, projets thématiques et restitutions publiques. Plusieurs centaines d'élèves en bénéficient annuellement.

Collèges et lycées

Des coopérations existent ou sont appelées à se renforcer avec les établissements du second degré, sous forme d'ateliers théâtre, rencontres artistiques, parcours EAC ou projets spécifiques.

Perspectives

Le projet 2026–2030 vise à consolider la continuité école-collège-lycée, à renforcer les parcours artistiques scolaires et à accompagner la montée en puissance du futur dispositif CHAD.

8.2. Structures culturelles

Le conservatoire entretient des relations privilégiées avec les équipements culturels municipaux et les acteurs artistiques du territoire. Ces partenariats permettent de relier enseignement, diffusion et médiation culturelle.

Théâtre Sarah Bernhardt

Partenaire naturel du conservatoire, le théâtre municipal constitue un espace de diffusion, de rencontres artistiques et de projets communs. Il permet aux élèves de se confronter à des conditions scéniques professionnelles et de rencontrer les artistes accueillis dans la saison culturelle.

Médiathèque François Mauriac

La coopération avec la médiathèque s'est renforcée autour de la petite enfance via des projets musique et conte, illustrant une logique vertueuse de transversalité entre équipements publics.

Autres partenaires culturels

Le conservatoire pourra également développer des coopérations avec :

- Autres lieux de diffusion ;
- Festivals ;
- Structures artistiques départementales ;
- Compagnies professionnelles ;
- Artistes indépendants ;
- Etablissements d'enseignement artistique voisins.

8.3. Associations

Le tissu associatif local représente un partenaire essentiel du conservatoire. Il participe à la vitalité citoyenne, à la proximité territoriale et à la diversification des publics.

Coopérations possibles ou existantes

Le conservatoire peut travailler avec :

- Associations culturelles
- Chorales et ensembles amateurs
- Structures jeunesse
- Associations de quartier
- Associations solidaires
- Associations de parents d'élèves
- Structures dédiées au handicap ou à l'inclusion.

Perspectives

Le projet 2026–2030 visera à formaliser davantage les liens associatifs dans une logique de partenariat durable et de co-construction.

8.4. Intercommunalité

L'appartenance de Goussainville à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France constitue une opportunité stratégique majeure.

Opportunités de coopération

L'échelle intercommunale peut favoriser :

- Projets communs entre conservatoires
- Mutualisation d'intervenants
- Circulation des publics
- Evénements artistiques partagés
- Réseaux EAC
- Appels à projets communs.

Positionnement stratégique

Avec le futur conservatoire et le développement d'une CHAD, Goussainville pourra affirmer un positionnement renforcé à l'échelle du territoire intercommunal.

8.5. Réseaux professionnels

Le conservatoire s'inscrit également dans des réseaux professionnels indispensables à l'évolution qualitative des pratiques.

Réseaux institutionnels et métiers

Relations avec :

- DRAC Île-de-France
- Services académiques
- Réseaux de conservatoires
- Fédérations professionnelles
- Groupes de travail pédagogiques
- Formations spécialisées.

Enjeux

Ces réseaux permettent :

- Veille réglementaire
- Innovation pédagogique
- Accompagnement du projet CHAD
- Professionnalisation des équipes
- Valorisation du conservatoire
- Préparation du renouvellement CRC.

Conclusion

Le Conservatoire de Goussainville affirme un ancrage territorial fort et une stratégie partenariale évolutive. Relié à l'école, à la culture, au tissu associatif, à l'intercommunalité et aux réseaux professionnels, il agit comme un carrefour territorial au service des habitants.

La mutation progressive du projet CHAM vers une CHAD, intégrée à cette stratégie, illustre la capacité de l'établissement à se renouveler, à anticiper les attentes des publics et à adapter son offre aux enjeux du territoire pour la période 2026–2030.

9. MOYENS ET RESSOURCES

La réussite du projet d'établissement 2026–2030 repose sur la qualité des moyens humains, financiers et matériels mobilisés par la Ville de Goussainville.

Le Conservatoire à Rayonnement Communal constitue un service public culturel structurant, dont l'activité soutenue, la diversité disciplinaire et les ambitions de développement nécessitent des ressources adaptées, pérennes et évolutives.

Dans un contexte de renouvellement du classement CRC et de perspective de futur équipement, la période 2026–2030 devra permettre de consolider l'existant tout en préparant un changement d'échelle progressif.

9.1. Ressources humaines

Les ressources humaines représentent la première richesse du conservatoire. L'engagement des équipes pédagogiques, administratives et techniques conditionne directement la qualité du service rendu aux habitants.

Organisation

Au titre de l'année 2025/2026, l'établissement compte 33 agents, répartis comme suit :

- 1 directeur
- 29 enseignants artistiques (Dont 4 responsables de pôle d'enseignement)
- 3 agents administratifs et techniques.

L'effectif global représente environ 23,3 ETP, comprenant :

- 19,3 ETP pédagogiques
- 4 ETP administratifs et techniques.

Le fonctionnement interne s'appuie sur une organisation par pôles disciplinaires :

- Musique
- Danse
- théâtre
- Arts plastiques
- Administration / accueil
- Direction et coordination.

Cette structuration permet un pilotage lisible, une répartition cohérente des responsabilités et une animation pédagogique régulière via conseil pédagogique, conseil d'établissement et temps de concertation.

Évolution des postes

Le conservatoire a déjà engagé des ajustements RH récents afin de garantir la continuité pédagogique : réaffectation de volumes horaires, consolidations de postes, recrutements ciblés en formation musicale et adaptation des services enseignants.

Pour la période 2026–2030, plusieurs orientations sont identifiées :

Renforcement de la stabilité des équipes

- Fidélisation des enseignants
- Anticipation des départs
- Attractivité des postes proposés
- Maintien des compétences clés.

Consolidation des fonctions support

Le développement de l'activité nécessitera progressivement :

- Renforcement administratif
- Appui à la communication
- Gestion des inscriptions et usagers
- Soutien logistique
- Accompagnement des projets.

Adaptation aux nouveaux enjeux

Les compétences devront intégrer :

- Inclusion
- Numérique pédagogique
- Conduite de projet
- Transversalité artistique
- Médiation culturelle
- Nouveaux publics.

Préfiguration du futur équipement

Le projet de nouveau conservatoire impliquera à terme une évolution organisationnelle : Accueil renforcé, régie, diffusion, coordination technique et élargissement des missions.

9.2. Moyens financiers

La politique budgétaire constitue un levier essentiel de mise en œuvre du projet d'établissement. Elle doit permettre à la fois la continuité du service public, la qualité pédagogique et l'investissement d'avenir.

Budget de fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement couvre principalement :

- Masse salariale
- Fournitures pédagogiques
- Entretien du parc instrumental
- Partitions et supports pédagogiques
- Maintenance des locaux
- Dépenses administratives
- Actions culturelles et diffusion.

À titre d'exemple, le dispositif CHAM prévoit un budget identifié pour les partitions, méthodes et entretien des instruments.

La période 2026–2030 devra préserver la capacité de fonctionnement courant tout en accompagnant les nouvelles ambitions pédagogiques et territoriales.

Investissements

Les investissements concernent notamment :

- Renouvellement du parc instrumental
- Acquisition de matériel scénique
- Equipements numériques
- Mobilier pédagogique
- Amélioration acoustique et technique
- Accessibilité
- Modernisation administrative.

Des financements complémentaires pourront être recherchés via :

- DRAC Île-de-France
- Département
- Région
- Appels à projets
- Partenariats institutionnels
- Mécénat culturel.

Priorité stratégique

La principale perspective d'investissement demeure le nouveau conservatoire, équipement structurant du mandat municipal.

9.3. Équipements et locaux

Les locaux conditionnent directement la qualité de l'enseignement, le confort des usagers et la capacité de rayonnement de l'établissement.

État existant

Le conservatoire fonctionne aujourd'hui sur plusieurs espaces permettant d'assurer les enseignements, mais dont la configuration atteint progressivement ses limites.

Les principaux constats sont les suivants :

Atouts actuels

- Présence d'un équipement identifié
- Salles pédagogiques opérationnelles
- Capacité d'accueil des activités courantes
- Ancrage central dans la vie municipale.

Limites identifiées

- Dispersion partielle des pratiques
- Surfaces contraintes pour certaines disciplines
- Besoin de salles spécialisées supplémentaires
- Insuffisance d'espaces de diffusion dédiés
- Besoins en modernisation technique
- Confort thermique et acoustique perfectible
- Lisibilité d'ensemble à renforcer.

Ces limites freinent la montée en puissance de certaines activités, notamment la transversalité, les pratiques collectives et l'accueil de nouveaux publics.

Projet de développement : nouveau conservatoire

La collectivité a engagé la perspective d'un **nouveau conservatoire pluridisciplinaire**, destiné à constituer un équipement culturel majeur pour la ville.

Les grandes orientations identifiées sont :

- Regroupement des disciplines sur un site unique
- Musique, danse, théâtre et arts plastiques réunis
- Auditorium modulable d'environ 180 à 220 places
- Espaces de répétition et de création adaptés
- Meilleure accessibilité
- Conditions de travail modernisées
- Synergies avec le Théâtre Sarah Bernhardt
- Intégration au projet urbain municipal.

Enjeu stratégique

Le futur conservatoire ne constitue pas seulement un projet immobilier. Il représente un outil de transformation pédagogique, culturelle et territoriale pour la période 2026–2030 et au-delà.

Conclusion

Les moyens et ressources du Conservatoire de Goussainville traduisent l'engagement durable de la collectivité en faveur de l'enseignement artistique.

La période 2026–2030 devra articuler trois priorités complémentaires :

- Consolider les équipes
- Sécuriser les moyens de fonctionnement
- Préparer le changement d'échelle lié au futur équipement.

Cette trajectoire conditionnera la réussite du projet d'établissement et le renforcement du rayonnement culturel communal.

10. GOUVERNANCE ET PILOTAGE

La qualité d'un conservatoire classé repose autant sur son projet pédagogique que sur la solidité de sa gouvernance. À Goussainville, le Conservatoire à Rayonnement Communal s'inscrit dans une logique de pilotage clair, de concertation régulière et de gestion rigoureuse, conforme aux attentes des établissements d'enseignement artistique spécialisés.

La période 2026–2030 devra consolider cette organisation afin d'accompagner les nouvelles ambitions de l'établissement : renouvellement du classement CRC, montée en puissance des partenariats, évolution des parcours pédagogiques et préparation du futur conservatoire.

La gouvernance repose sur quatre principes structurants :

- Lisibilité des responsabilités
- Dialogue interne et participation
- Pilotage stratégique par objectifs
- Efficacité administrative et qualité de service.

10.1. Organisation interne

Le conservatoire est un service municipal placé sous l'autorité du Maire et de l'exécutif municipal, au sein de l'organisation administrative de la collectivité. Il s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle portée par la Ville de Goussainville.

Direction de l'établissement

Le directeur assure la responsabilité générale du conservatoire. À ce titre, il exerce notamment les missions suivantes :

- Mise en œuvre du projet d'établissement
- Encadrement et animation des équipes
- Pilotage pédagogique
- Préparation budgétaire et suivi des moyens
- Développement des partenariats
- Représentation institutionnelle
- Articulation avec les services municipaux
- Préparation du renouvellement du classement CRC.

Organisation pédagogique par pôles d'enseignement

Conformément au règlement des études, l'établissement est structuré autour de pôles pédagogiques identifiés permettant une organisation lisible des enseignements, des responsabilités et des projets transversaux.

Pôle Enseignement spécialisé musique

Ce pôle regroupe :

- Formation musicale
- Disciplines instrumentales
- Chant
- Pratiques collectives
- Orchestres et ensembles
- Dispositifs CHAM / évolution CHAD selon les orientations retenues.

Il constitue historiquement le pôle principal du conservatoire par le volume d'activité et les effectifs accueillis.

Pôle Musiques Actuelles Amplifiées et outils numériques

- Musique Actuelles Amplifiées
- Développement des outils numériques
- Techniques d'enregistrements.

Pôle Arts de la scène

Ce pôle rassemble les disciplines liées à l'expression scénique et corporelle :

- Danse
- Théâtre
- Projets scéniques transversaux
- Créations chorégraphiques
- Spectacles vivants interdisciplinaires.

Il participe fortement à l'ouverture des publics et à la dynamique événementielle de l'établissement.

Pôle Arts plastiques et visuels

Ce pôle développe :

- Dessin
- Peinture
- Volume
- Pratiques contemporaines
- Projets d'exposition
- Créations visuelles liées aux spectacles.

Il renforce la dimension pluridisciplinaire du conservatoire.

Pôle Éducation Artistique et Culturelle / Actions territoriales

Ce pôle transversal coordonne :

- Interventions en milieu scolaire
- Projets avec l'Éducation nationale
- Petite enfance
- Actions hors les murs
- Inclusion
- Partenariats éducatifs et sociaux.

Il constitue un levier majeur de rayonnement territorial.

Pôle administratif et ressources

Ce pôle assure :

- Accueil des familles
- Inscriptions
- Suivi administratif
- Gestion budgétaire
- Communication
- Logistique
- Coordination des moyens matériels.

Référents et coordinations

Selon les besoins, des missions spécifiques peuvent être confiées :

- Coordination pédagogique
- Référent EAC
- Référent inclusion
- Référent CHAM / CHAD
- Suivi du parc instrumental
- Coordination manifestations
- Sécurité et locaux.

10.2. Instances de concertation

Le conservatoire attache une importance particulière au dialogue interne et à la participation des usagers.

Conseil d'établissement

Instance centrale de dialogue réunissant représentants de la collectivité, direction, enseignants, usagers et personnalités qualifiées.

Il traite notamment de :

- Orientations générales
- Règlement des études
- Bilans d'activité
- Perspectives pédagogiques
- Grands projets
- Vie de l'établissement.

Conseil pédagogique

Il associe direction et représentants des pôles d'enseignement afin de traiter :

- Harmonisation des cursus
- Modalités d'évaluation
- Coordination inter-pôles
- Projets transversaux
- Calendrier pédagogique
- Innovations pédagogiques.

Réunions de pôles et groupes projets

Des temps réguliers sont organisés à l'échelle de chaque pôle ou sur des thématiques spécifiques.

Dialogue avec les familles

Le conservatoire entretient un lien constant avec les usagers par réunions, rendez-vous, supports numériques et communication régulière.

10.3. Pilotage stratégique

Le pilotage stratégique vise à inscrire l'action quotidienne dans une trajectoire lisible et mesurable.

Mise en œuvre du projet d'établissement

Le projet 2026–2030 constitue la feuille de route de l'établissement.

Suivi par indicateurs

Des indicateurs de pilotage seront consolidés :

- Effectifs par pôle
- Taux de renouvellement
- Parcours diplômants / non diplômants
- Nombre de projets EAC
- Fréquentation des manifestations

- Partenariats actifs
- Taux d'occupation des locaux
- Satisfaction usagers.

Dialogue avec la collectivité

Le pilotage stratégique s'inscrit en articulation constante avec les élus et la direction générale afin d'assurer la cohérence avec les politiques publiques municipales.

Évaluation continue

Des bilans annuels permettront des ajustements réguliers, dans une logique d'amélioration continue attendue pour les conservatoires classés.

10.4. Outils de gestion

Le bon fonctionnement du conservatoire repose sur des outils fiables et modernisés.

Gestion scolarité / usagers

- Inscriptions
- Réinscriptions
- Listes d'attente
- Emplois du temps
- Suivi des élèves
- Evaluations
- Communication familles.

Gestion RH et budgétaire

- Suivi des services enseignants
- Préparation budgétaire
- Achats
- Maintenance
- Conventions
- Organisation des manifestations.

Tableaux de bord stratégiques

- Effectifs par pôle
- Volume horaire
- Taux de fréquentation
- Suivi projets
- Indicateurs RH
- Indicateurs budgétaires.

Outils numériques et communication

- Diffusion d'informations
- Valorisation des projets
- Outils collaboratifs
- Dématérialisation progressive.

Perspective futur conservatoire

Le nouvel équipement impliquera des outils renforcés de réservation de salles, régie, accueil public, diffusion et coordination multi-espaces.

Conclusion

La gouvernance du Conservatoire de Goussainville s'appuie sur une organisation claire structurée autour de pôles d'enseignement cohérents avec le règlement des études.

Cette architecture permet de conjuguer qualité pédagogique, pilotage stratégique et efficacité administrative. Elle constitue un socle solide pour accompagner la montée en ambition du projet 2026–2030 et la perspective du futur conservatoire.

11. ÉVALUATION ET INDICATEURS

Le projet d'établissement 2026–2030 du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville s'inscrit dans une logique de pilotage par objectifs, de transparence et d'amélioration continue.

L'évaluation constitue un outil stratégique permettant de mesurer l'efficacité des actions engagées, d'objectiver les résultats obtenus, d'ajuster les priorités et de rendre compte à la collectivité, aux usagers et aux partenaires institutionnels, notamment dans le cadre du classement CRC.

Elle ne se limite pas à une approche statistique : elle vise également à apprécier la qualité du service public rendu, l'impact territorial du conservatoire et la pertinence des orientations retenues.

Le dispositif d'évaluation repose sur quatre dimensions complémentaires :

- Indicateurs quantitatifs
- Indicateurs qualitatifs
- Revue annuelle
- Bilan stratégique à mi-parcours.

11.1. Indicateurs quantitatifs

Les indicateurs quantitatifs permettent de suivre objectivement l'évolution de l'activité du conservatoire sur la durée du projet. Ils seront consolidés annuellement.

Fréquentation et effectifs

- Nombre total d'élèves inscrits
- Evolution annuelle des effectifs
- Répartition par discipline
- Répartition par âge
- Part des habitants de Goussainville / hors commune
- Taux de renouvellement des inscriptions
- Listes d'attente par discipline.

Parcours pédagogiques

- Nombre d'élèves en parcours diplômant ;
- Nombre d'élèves en parcours non diplômant ;
- Nombre de pratiquants amateurs adultes ;
- Passages de cycle ;
- Validations / certifications internes ;
- Taux d'assiduité.

Activité pédagogique

- Volume hebdomadaire d'enseignement
- Nombre de cours collectifs
- Nombre de pratiques collectives actives
- Taux d'occupation des salles
- Nombre de projets transversaux.

Action culturelle et rayonnement

- Nombre de concerts, spectacles, expositions
- Fréquentation du public
- Nombre d'actions hors les murs
- Nombre de partenariats actifs
- Nombre d'actions EAC
- Nombre d'élèves scolaires touchés chaque année.

Ressources humaines et moyens

- Effectifs agents / ETP
- Volume de formation des agents
- Budget de fonctionnement
- Niveau d'investissement annuel
- Dépenses pédagogiques par discipline.

11.2. Indicateurs qualitatifs

Les indicateurs qualitatifs permettent d'apprécier la qualité réelle du service rendu et l'impact des actions engagées. Ils complètent utilement les données chiffrées.

Satisfaction des usagers

- Qualité de l'accueil
- Lisibilité des parcours
- Qualité de la communication
- Satisfaction pédagogique
- Perception de l'ambiance d'établissement
- Fidélité des familles.

Qualité pédagogique

- Cohérence des parcours
- Articulation entre disciplines
- Place des pratiques collectives
- Progression observée des élèves
- Innovation pédagogique
- Qualité des restitutions artistiques.

Climat interne et fonctionnement

- Coopération entre équipes
- Fluidité organisationnelle
- Appropriation du projet d'établissement
- Dynamique de travail inter-pôles
- Circulation de l'information.

Impact territorial

- Reconnaissance du conservatoire par les partenaires
- Visibilité dans la vie locale
- Attractivité communale
- Contribution à la cohésion sociale
- Capacité à toucher de nouveaux publics.

Inclusion et accessibilité

- Accueil des publics spécifiques
- Diversité sociale des publics
- Accessibilité des projets
- Réduction des freins d'entrée
- Adaptation aux besoins particuliers.

11.3. Modalités d'évaluation annuelle

Le projet d'établissement fera l'objet d'un suivi annuel structuré permettant d'ajuster les actions engagées.

Bilan annuel de direction

Chaque année, un rapport interne pourra présenter :

- Etat d'avancement des axes stratégiques
- Analyse des indicateurs
- Réussites majeures
- Difficultés rencontrées
- Priorités de l'année suivante.

Présentation aux instances

Les éléments de bilan seront partagés dans les instances appropriées :

- Conseil d'établissement
- Conseil pédagogique
- Réunions de pôles
- Echanges avec la collectivité.

Consultation des usagers

Selon les sujets, des questionnaires ou temps d'échange pourront être organisés avec :

- Elèves
- Familles
- Partenaires scolaires
- Acteurs culturels.

Ajustements opérationnels

Le bilan annuel doit permettre des décisions concrètes :

- Adaptation de l'offre pédagogique
- Redéploiement de moyens
- Evolution des projets
- Amélioration de l'organisation
- Nouvelles priorités partenariales.

Calendrier recommandé

- Juin : collecte des données
- Juillet : synthèse annuelle
- Septembre : présentation des orientations ajustées
- Automne : validation des actions nouvelles.

11.4. Bilan à mi-parcours

Un bilan approfondi sera réalisé à mi-parcours, idéalement en 2028, afin d'évaluer la trajectoire globale du projet 2026–2030.

Objectifs du bilan intermédiaire

- Mesurer l'atteinte des objectifs stratégiques
- Analyser les écarts entre ambitions et réalisations
- Réinterroger certaines priorités
- Intégrer les évolutions du contexte territorial
- Préparer la seconde phase 2028–2030.

Points d'analyse prioritaires

Axe 1 — Former

- Evolution des effectifs
- Diversification des publics
- Réussite des parcours
- Equilibre des disciplines.

Axe 2 — Pratiquer / Créer / Innover

- Développement des pratiques collectives
- Qualité des projets transversaux
- Innovation pédagogique
- Place de la création.

Axe 3 — Rayonner

- Nombre et qualité des partenariats
- Impact territorial
- Fréquentation des événements
- Visibilité du conservatoire.

Ressources

- Adéquation RH
- Soutenabilité budgétaire
- Avancement du projet de nouveau conservatoire
- Besoins nouveaux identifiés.

Suites à donner

Le bilan à mi-parcours pourra donner lieu à un plan d'ajustement validé par la collectivité et présenté aux instances de concertation.

Conclusion

L'évaluation du projet d'établissement n'est pas une contrainte administrative : elle constitue un levier de progrès et de crédibilité institutionnelle.

En se dotant d'indicateurs lisibles, d'un suivi annuel rigoureux et d'un bilan stratégique à mi-parcours, le Conservatoire de Goussainville affirme sa capacité de pilotage, d'auto-évaluation et d'adaptation continue, en parfaite cohérence avec les attentes de la DRAC et les exigences d'un établissement classé.

12. PLAN D' ACTIONS ET RÉTROPLANNING

Le projet d'établissement 2026–2030 du Conservatoire à Rayonnement Communal de Goussainville se traduit par un plan d'actions opérationnel permettant de transformer les orientations stratégiques en réalisations concrètes.

Ce plan repose sur trois principes directeurs :

- Réalisme opérationnel
- Progressivité de mise en œuvre
- Soutenabilité budgétaire.

Dans le contexte économique national et local actuel, la collectivité inscrit ce projet dans une logique de maîtrise des dépenses publiques et d'optimisation des moyens existants, avec une recherche constante d'efficience.

Ainsi, l'évolution du conservatoire devra prioritairement s'opérer à budget constant, par redéploiement, mutualisation, adaptation organisationnelle et programmation pluriannuelle raisonnée.

12.1. Plan d'actions détaillé par axe

AXE 1 — FORMER

Garantir des parcours exigeants, accessibles et adaptés à tous les publics

Action 1.1 — Consolider les parcours pédagogiques

- Harmoniser les cursus par discipline
- Renforcer la lisibilité des cycles
- Actualiser les référentiels internes
- Sécuriser les modalités d'évaluation.

Action 1.2 — Diversifier les parcours usagers

- Développer parcours non diplômants
- Renforcer offre adultes
- Proposer parcours seniors
- Favoriser reprises de pratique.

Action 1.3 — Renforcer l'accessibilité

- Simplifier les inscriptions
- Mieux accompagner les familles
- Renforcer passerelles EAC vers cursus
- Lutter contre l'autocensure culturelle.

Action 1.4 — Inclusion renforcée

- Adaptation pédagogique
- Coordination besoins spécifiques
- Partenariats spécialisés
- Montée en compétence des équipes.

AXE 2 — Faire de la pratique collective et de la création le moteur du conservatoire - PRATIQUER / CRÉER / INNOVER

Action 2.1 — Développer les pratiques collectives

- Nouveaux ensembles
- Ateliers transversaux
- Ensembles intergénérationnels
- Valorisation de la scène.

Action 2.2 — Structurer la création artistique

- Commandes pédagogiques
- Créations d'élèves
- Spectacles originaux
- Temps forts annuels renforcés.

Action 2.3 — Innovation pédagogique

- Pédagogies collectives
- Numérique
- Interdisciplinarité
- Expérimentation de formats souples.

Action 2.4 — Mutation CHAM vers CHAD

- Etude de faisabilité
- Concertation Éducation nationale
- Calibrage pédagogique
- Scénario de montée en charge progressive.

AXE 3 — Faire du conservatoire un acteur central du territoire - RAYONNER

Action 3.1 — Renforcer la diffusion locale

- Concerts de proximité
- Scènes ouvertes
- Expositions
- Présence dans les événements municipaux.

Action 3.2 — Développer l'EAC

- Consolidation écoles
- Renforcement collèges/lycées
- Petite enfance
- Nouveaux publics.

Action 3.3 — Structurer les partenariats

- Théâtre municipal
- Médiathèque
- Associations
- Intercommunalité
- Réseaux professionnels.

Action 3.4 — Préparer le futur conservatoire

- Contribution au programme fonctionnel
- Anticipation des usages
- Organisation future
- Stratégie de montée en rayonnement.

12.2. Priorisation

Afin de garantir la réussite du projet, les actions seront hiérarchisées en trois niveaux.

Priorité 1 — Immédiate (2026–2027)

- Stabilisation pédagogique
- Simplification organisationnelle
- Indicateurs de pilotage
- Diffusion locale renforcée
- Amélioration relation usagers
- Concertation CHAD
- Optimisation RH interne.

Priorité 2 — Consolidation (2027–2028)

- Nouveaux parcours publics
- Montée en puissance pratiques collectives
- Innovation pédagogique
- Elargissement partenariats
- Bilan à mi-parcours.

Priorité 3 — Changement d'échelle (2028–2030)

- Préfiguration futur conservatoire
- Rayonnement intercommunal
- Montée en puissance CHAD si validée
- Développement diffusion structurée
- Préparation projet suivant 2030–2035.

12.3. Calendrier 2026–2030

Année 2026

- Adoption du projet d'établissement
- Dépôt dossier renouvellement CRC
- Installation tableaux de bord
- Lancement premières mesures d'optimisation
- Concertation partenariale CHAD.

Année 2027

- Consolidation des parcours
- Nouvelles actions EAC
- Développement pratiques collectives
- Premiers ajustements RH internes
- Etudes fonctionnelles futur équipement.

Année 2028

- Bilan à mi-parcours
- Arbitrages nouveaux objectifs
- Renforcement rayonnement territorial
- Montée en charge projets transversaux.

Année 2029

- Préparation organisation future
- Adaptation offre pédagogique
- Communication stratégique nouvel équipement
- Partenariats élargis.

Année 2030

- Bilan final du projet
- Préparation projet d'établissement suivant
- Mise en perspective nouveau conservatoire
- Consolidation acquis CRC.

12.4. Estimation budgétaire

Principe général : évolution à budget constant

Compte tenu du contexte économique national et des contraintes pesant sur les finances locales, la mise en œuvre du projet d'établissement s'inscrira prioritairement dans une logique de **budget constant**.

L'ambition du conservatoire reposera donc sur :

- Optimisation des moyens existants
- Redéploiement interne
- Mutualisation avec d'autres services
- Priorisation des dépenses utiles
- Recherche de financements externes ciblés.

Ressources humaines administratives

Le renforcement administratif éventuel sera étudié dans une logique d'efficience budgétaire à l'échelle de la collectivité, notamment au travers :

- Reclassements professionnels
- Redéploiements internes
- Mutualisations de fonctions support
- adaptation des organisations.

Ressources humaines pédagogiques

Les ajustements pédagogiques seront conduits selon :

- Besoins constatés des publics
- Equilibre des disciplines
- Contexte budgétaire annuel
- Nécessités de service
- Redéploiement d'heures existantes
- Affectations évolutives.

Investissements courants estimatifs 2026–2030

À absorber dans la programmation municipale :

- Renouvellement instruments
- Petits matériels pédagogiques
- Numérique
- Entretien courant locaux
- Mobilier
- Communication événementielle.

À traiter en programmation spécifique :

- Futur conservatoire
- Equipements structurants
- Auditorium
- Aménagements spécialisés.

Recherche de cofinancements

Des ressources complémentaires seront recherchées lorsque pertinent :

- DRAC
- Département
- Région
- Appels à projets
- Mécénat
- Partenariats.

Conclusion

Le plan d'actions 2026–2030 repose sur une ambition réaliste : faire mieux avec des moyens maîtrisés, sans renoncer à la qualité du service public.

Par une gestion rigoureuse, une priorisation claire et une adaptation progressive des ressources, le Conservatoire de Goussainville pourra poursuivre son développement, renforcer son utilité territoriale et préparer sereinement son changement d'échelle futur.

13. ANNEXES

- Organigramme
- Règlement des études
- Règlement intérieur
- Tableaux d'effectifs